

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



**CAMEROUN
PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL III
(PAS III)**

Rapport d'évaluation de la performance de projet (REPP)

**DEPARTEMENT DE L'EVALUATION DES OPERATIONS
(OPEV)**

28 mai 2007

TABLE DES MATIERES

Pages N°.

| | |
|---|-----------|
| Equivalences monétaires | i |
| Sigles et Abréviations | ii |
| Notations | iv |
| Données de base du programme | v |
| Résumé de l'évaluation | vii |
| | |
| I LE PROGRAMME | 1 |
| 1.1 Contexte économique | 1 |
| 1.2 Formulation du programme | 2 |
| 1.3 Objectifs du programme PAS III | 2 |
| 1.4 Dispositions financières | 3 |
| | |
| II L'EVALUATION RETROSPECTIVE | 4 |
| 2.1 Méthodologie et approche de l'évaluation | 4 |
| 2.2 Indicateurs de performance | 4 |
| | |
| III PERFORMANCE D'EXECUTION | 5 |
| 3.1 Mise en vigueur du prêt, démarrage et mise en œuvre | 5 |
| 3.2 Respect des coûts, procédures de décaissement et sources de financement | 5 |
| 3.3 Gestion du programme, rapports, suivi et évaluation | 6 |
| | |
| IV EVALUATION DE LA PERFORMANCE ET NOTATIONS | 7 |
| 4.1 Pertinence et qualité à l'entrée | 7 |
| 4.2 Réalisation des objectifs et résultats (Efficacité) | 10 |
| 4.3 Efficience | 19 |
| 4.4 Impact sur le développement institutionnel | 20 |
| 4.5 Durabilité | 21 |
| 4.6 Notation de performance globale | 22 |
| 4.7 Performance de l'Emprunteur | 24 |
| 4.8 Performance de la Banque | 24 |
| 4.9 Facteurs influençant la performance et les résultats | 26 |
| | |
| V CONCLUSIONS, LECONS ET RECOMMANDATIONS | 26 |
| 5.1 Conclusions | 26 |
| 5.2 Leçons | 27 |
| 5.3 Recommandations | 28 |

ANNEXES

Nbre. de pages

| | | |
|----|---|---|
| 1. | Notations de l'évaluation de la performance | 8 |
| 2. | Facteurs influençant l'exécution, la performance et les résultats | 2 |
| 3. | Matrice rétrospective du cadre logique de PAS III | 6 |
| 4. | Principaux indicateurs macro-économiques, 1997 – 2006 | 1 |
| 5. | Indicateurs budgétaires choisis 1997– 2006 | 1 |
| 6. | Références bibliographiques | 4 |

Le présent rapport a été établi par MM. P-A ROCHON, Chargé Principal d'Evaluation et M. LABIDI, Consultant, à la suite d'une mission qu'ils ont effectuée au Cameroun du 10 au 24 novembre 2006. Toute question relative au rapport devra être adressée à MM. D. A. BARNETT, Directeur OPEV p.i., poste 2041 ou P-A ROCHON, poste 3179.

EQUIVALENCES MONETAIRES

Taux de change

| A l'évaluation (Janvier 2001) | A la mission de préparation du RAP (Mars 2005) | A la mission de préparation du REPP (novembre 2006) |
|----------------------------------|---|--|
| 1 UC = 1 DTS | 1 UC = 1 DTS | 1 UC = 1 DTS |
| 1 UC = 1,30291 \$EU | 1 UC = 1,53199 \$EU | 1 UC = 1,48004 \$EU |
| 1 UC = 918,484 FCFA | 1 UC = 758,030 FCFA | 1 UC = 764,682 FCFA |
| 1 UC = 1,40022 Euro | 1 UC = 1,15561 Euro | 1 UC = 1,16575 Euro |
| 1 \$EU = 704,948 FCFA | 1 \$EU = 494,801 FCFA | 1 \$EU = 516,663 FCFA |

Poids et mesures

Systeme métrique

Exercice budgétaire

1^{er} Juillet au 30 Juin¹

¹ Jusqu'en avril 2002, le cycle budgétaire commençait le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin. Depuis, l'Assemblée nationale a adopté un nouveau cycle budgétaire qui commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre.

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|------------------|---|
| ANAFOR | Agence nationale d'appui au développement forestier |
| ARMP | Agence de régulation des marchés publics |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BEAC | Banque des Etats de l'Afrique centrale |
| BIP | Budget d'investissement public |
| BIT | Bureau international du travail |
| CAA | Caisse autonome d'amortissement |
| CAMAIR | Cameroon Airlines |
| CAMTAINER | Société nationale des transports des containers et de transit du Cameroun |
| CAMTEL | Cameroon télécommunications |
| CAS | Crédit d'ajustement structurel |
| CDC | Cameroon Development Corporation |
| CEMAC | Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale |
| CENAME | Centrale nationale d'approvisionnement en médicaments essentiels |
| CIS | Comité interministériel de supervision |
| CNR | Caisse nationale de réassurance |
| COBAC | Commission bancaire de l'Afrique centrale |
| CTS | Comité technique de suivi des programmes économiques |
| CTSE/DSRP | Comité technique de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du DSRP |
| DAE | Direction des affaires économiques |
| DCPE | Document-cadre de politique économique et financière |
| DPT | Diphtérie, poliomyélite et typhoïde |
| DSRP | Document de stratégie de réduction de la pauvreté |
| DSRPi | Document de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire |
| DTS | Droit de tirage spécial |
| ECAM | Enquête camerounaise auprès des ménages |
| FAD | Fonds africain de développement |
| FASR | Facilité d'ajustement structurel renforcé |
| FCFA | Franc de la coopération financière en Afrique |
| FMI | Fonds monétaire international |
| FNE | Fonds national de l'emploi |
| FRPC | Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance |
| HIMO | Haute intensité de main-d'œuvre |
| HIPC | Highly indebted poor countries |
| IDH | Indicateur de développement humain |
| IPPTE | Initiative pour l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés |
| INS | Institut National de Statistique |
| MDRI | Multilateral debt relief initiative |
| MINEDUC | Ministère de l'éducation |
| MINEFI | Ministère de l'Economie et des Finances |
| OHADA | Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique |
| ONADEF | Office national de développement des forêts |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| PAPNG | Projet d'appui au Programme National de Gouvernance |
| PAR | Programme d'appui aux réformes |

| | |
|--------------------|--|
| PARG | Programme d'appui aux réformes en matière de gouvernance |
| PAS | Programme d'ajustement structurel |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| PNB | Produit national brut |
| PNG | Programme national de gouvernance |
| PNUD | Programme des Nations unies pour le développement |
| PPTE | Pays pauvres très endettés |
| RAP | Rapport d'achèvement de projet |
| REPP | Rapport d'évaluation des performances du programme |
| SIGIPES | Système informatique de gestion intégrée des personnels et de la solde |
| SNH | Société nationale des hydrocarbures |
| SODECOTON | Société de développement du coton |
| SONARA | Société nationale de raffinage |
| SONEL | Société nationale d'électricité |
| SPRA | Secrétariat permanent à la réforme administrative |
| TCA | Taxe sur le chiffre d'affaires |
| TEC | Tarif extérieur commun |
| TOFE | Tableau des opérations financières de l'Etat |
| TVA | Taxe sur la valeur ajoutée |
| UC | Unité de compte |
| UDEAC | Union douanière et économique de l'Afrique centrale |
| UE | Union européenne |
| UMAC | Union monétaire de l'Afrique centrale |
| US\$ (\$EU) | Dollar des Etats Unis d'Amérique |
| VIH/SIDA | Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome Immunodéficience acquis |

NOTATIONS

| Critères d'évaluation | RAP | REPP |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Pertinence | Satisfaisant | Satisfaisant |
| Efficacité | Peu satisfaisant | Satisfaisant |
| Efficienc | - | Peu satisfaisant |
| Impact institutionnel | Peu satisfaisant | Satisfaisant |
| Durabilité | Peu satisfaisant | Satisfaisant |
| Indicateur de performance globale | Satisfaisant | Satisfaisant |
| Performance de l'Emprunteur | Peu satisfaisant | Peu satisfaisant |
| Performance de la Banque | Peu Satisfaisant | Satisfaisant |

DONNEES DE BASE DU PROGRAMME

Titre du Programme : Troisième Programme d’Ajustement Structurel (PAS III) du Cameroun

Données préliminaires

- | | | |
|-----------------------|---|---|
| 1. Numéro du prêt | : | F/CMR/SL/2001/1 2100150000213 |
| 2. Emprunteur | : | Gouvernement de la République du Cameroun |
| 3. Bénéficiaire | : | Gouvernement de la République du Cameroun |
| 4. Organe d’exécution | : | Ministère de l’Economie et des Finances |

A. Données du prêt

| | Prévisions | Réalizations |
|---|---|---|
| 1. Montant du prêt (millions d’UC) | 20,5 millions d’UC | 20,5 millions d’UC |
| 2. Commission d’engagement | 0,5% l’an sur le montant du prêt non encore décaissé commençant à courir 120 jours après la signature de l’Accord de prêt | 0,5% l’an sur le montant du prêt non encore décaissé commençant à courir 120 jours après la signature de l’Accord de prêt |
| 3. Commission de service | 0,75% l’an sur le montant décaissé et non encore remboursé | 0,75% l’an sur le montant décaissé et non encore remboursé |
| 4. Période | 50 ans. | 50 ans. |
| 5. Différé d’amortissement et conditions de remboursement | 10 ans. 1% du principal tous les ans, de la 11ème année à la 20ème année, et 3% tous les ans ensuite. | 10 ans. 1% du principal tous les ans, de la 11ème année à la 20ème année, et 3% tous les ans ensuite. |
| 6. Date de négociation du prêt | - | 22 et 23 mars 2001 |
| 7. Date d’approbation du prêt | - | 4 avril 2001 |
| 8. Date de signature du prêt | - | 29 mai 2001 |
| 9. Date d’entrée en vigueur | juin 2001 ² | 24 janvier 2002 ³ |

B. Données du programme

Plan de financement

| | Prévisions | | Réalizations | Ecart |
|--------------------------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------|
| | UC (millions) | FCFA (milliards) | UC (millions) | |
| FAD ⁴ | 20,50 | 18,83 | 20,50 | 0 |
| FMI | 56,03 ⁵ | 51,46 | 56,03 ⁶ | 0 |
| Banque Mondiale | 61,40 ⁷ | 56,40 | 61,40 | 0 |
| Date du 1 ^{er} décaissement | Juillet 2001 | | Juillet 2002 | 12 mois |
| Date du 2 ^e décaissement | Février 2002 | | Juillet 2004 | 28 mois |
| Date de clôture du programme | Juin 2002 | | Septem.2004 | 27 mois |

² Démarrage en octobre 2000 du programme soutenu par la FRPC

³ Démarrage en octobre 2000 du programme soutenu par la FRPC

⁴ Un don FAT de 0,3 million UC initialement envisagé par les évaluateurs avait été supprimé du financement du programme, mais parallèlement un don FAT allait financer le projet PAPNG approuvé quelques mois plus tard.

⁵ Sur 111,42 millions d’UC, pour 3 ans dans le cadre de la FRPC approuvée en décembre 2000

⁶ Au terme de la quatrième revue de la FRPC effectuée en mars 2003, le FMI a décaissé au total 79,59 millions d’UC

⁷ Sur 180 millions de \$, soit 138,15 millions d’UC dans le cadre du CAS III approuvé en 1998 et clôturé en 2004.

C. Indicateurs de la performance d'exécution

| | | |
|--|---|-----------------|
| 1. Dépassement /surestimation de coûts | : | Néant |
| 2. Retard/avance par rapport au calendrier | : | 27 mois (110 %) |
| 3. Dérapage de l'entrée en vigueur | : | 6 mois |
| 4. Dérapage du premier décaissement | : | 12 mois |
| 5. Nombre de prorogations de la date du dernier décaissement | : | 1 |
| 6. Etat d'exécution du programme | : | clôturé |

D. Missions

| Type de mission | Nombre de personnes | Dates | Personnes/semaines |
|----------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------|
| Identification | - | - | - |
| Préparation | - | - | - |
| Evaluation | 2 économistes | 3-17 nov. 2000 | 4 semaines |
| Supervision | - | - | - |
| Revue mi-parcours | 1 économiste | 7 au 24 avril 2003 | 2 semaines |
| RAP | 2 économistes | 28 fév.-14 mars 2005 | 4 semaines |
| Evaluation de performance | 2 économistes | 10-24 novembre 2006 | 4 semaines |

E. Décaissements (en millions d'UC)

| | Estimation à l'évaluation | Réalisations | Pourcentage |
|--------------------------|---------------------------|--------------|-------------|
| Total décaissé | 20,5 | 20,5 | 100% |
| 1 ^{ère} tranche | 10,50 | 10,90 | 104% |
| 2 ^{ème} tranche | 10,00 | 9,60 | 96% |
| Montant annulé | - | - | - |
| Reliquat non utilisé | - 0,4 | 0,4 | - |
| Décaissement annuel | | | |
| 2001 | 10,5 | - | |
| 2002 | 10,0 | 10,9 | |
| 2003 | - | - | |
| 2004 | - | 9,6 | |

F. Autres programmes et projets financés par le Groupe de la Banque dans le cadre de l'ajustement structurel au Cameroun

| | Année d'approbation | Prêt (millions UC) | Etat d'exécution | Année d'achèvement |
|--------|---------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| PAS I | 1989 | 100 | Achevé | 1995 |
| PAS II | 1997 | 10,5 | Achevé | 1999 |
| PAPNG | 2001 | 3,18 (don) | En cours | 2006 |

RESUME DE L'EVALUATION

1. Le projet

1.1 Le présent rapport d'évaluation des performances (REPP) porte sur le programme d'ajustement structurel III (PAS III) du Cameroun pour la période 2000/01-2003/2004 et pour lequel le FAD a accordé en avril 2001 un prêt de 20,5 millions d'UC. Le REPP fait une évaluation indépendante des performances du programme, de l'Emprunteur et du Groupe de la Banque sur la base des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité des résultats du programme. Il complète les constatations, analyses et conclusions du RAP. Le REPP prend en compte les commentaires et observations de l'Emprunteur et des Départements opérationnels de la Banque. Il a été rédigé à la suite d'une mission d'évaluation de performance effectuée au Cameroun du 10 au 24 novembre 2006.

1.2 **Objectifs et composantes :** PAS III s'inscrivait dans le cadre de l'appui au programme de développement du Gouvernement mettant en œuvre le Document de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire (DSRPI) adopté en 2000. Alors que PAS II avait assisté le pays pour atteindre le point de décision de l'initiative PPTE en octobre 2000, PAS III visait à lui permettre d'en atteindre le point d'achèvement en 2003 ou 2004. Ce programme était aussi soutenu par une FRPC (FMI) et le CAS III (Banque mondiale). Les objectifs du programme PAS III 2000-2004 étaient la stabilisation et la croissance économiques, la réduction de la pauvreté, et l'amélioration de la gouvernance. Le programme PAS III comprenait trois composantes : (i) la consolidation de la croissance ; (ii) les actions ciblées de réduction de la pauvreté ; et (iii) la promotion de la gouvernance.

Notations et conclusions de l'évaluation

1.3 **Performance de l'exécution :** Le montant total du prêt PAS III du FAD a été décaissé en deux tranches comme prévu et le contenu du programme initial n'a pas été modifié. Des retards en ont marqué l'exécution : entrée en vigueur en janvier 2002 avec 6 mois de retard et clôture fin septembre 2004 avec 27 mois de retard. Le bilan à la post évaluation de l'exécution de la matrice des mesures indique que sur les 106 mesures, 74 mesures, soit 69,8 % ont été réalisées (20 dans les délais prévus par le programme). Le projet d'appui au Programme national de Gouvernance (PAPNG) qui avait été approuvé pour appuyer la mise en œuvre de PAS III n'a eu presque aucune activité jusqu'à fin 2004. Des dérapages budgétaires ont eu lieu en 2004, ce qui a entraîné l'arrêt de la FRPC par le FMI en 2004. Le Comité Interministériel de Supervision (CIS), qui devait assurer la coordination du programme s'est peu réuni, et l'exécution a été conduite par le Comité Technique de Suivi des programmes économiques (CTS). Les rapports trimestriels de suivi des performances du programme ne sont pas parvenus régulièrement à la Banque. Au total, la performance d'exécution est considérée peu satisfaisante.

1.4 **La performance globale** du programme PAS III est considérée comme satisfaisante et résulte de la prise en considération de sa pertinence, de son efficacité, de son efficience, et de sa durabilité.

1.5 **Pertinence** : PAS III était pertinent d'abord parce qu'il répondait aux besoins du pays, exprimés par le DSRPi, en vue d'une poursuite de la croissance et de l'accentuation de la lutte contre la pauvreté. Il était cohérent avec la stratégie du Gouvernement car il découlait aussi de la mise en œuvre opérationnelle du DSRPi, et avec celle de la Banque car il appliquait les priorités retenues dans le DSP 1999-2001. Cependant, le programme souffrait, comme le PAS II, de son champ trop vaste, du trop grand nombre de mesures à réaliser en peu de temps et de l'irréalisme de certains de leurs calendriers.

1.6 **Efficacité** : PAS III a contribué comme prévu à maintenir la stabilité macro-économique, à poursuivre la croissance (taux de croissance moyen de 4,1% sur la période 2001-2004), à stabiliser ou faire reculer l'incidence de la pauvreté, à améliorer l'accès de la population aux services sociaux. Ses réalisations ont contribué à la progression du Cameroun vers le point d'achèvement de l'Initiative PPTE, atteint en avril 2006.

1.7 **Durabilité** : Les résultats sont jugés durables en raison de l'engagement du gouvernement et de ses partenaires au développement pour la poursuite des réformes entreprises. De plus, des orientations de PAS III continuent à être prises en charge dans le cadre de la nouvelle FRPC du FMI ou du PARG de la Banque.

1.8 **Conclusions** : PAS III a contribué à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006, une réalisation significative pour le pays. Il aura aussi permis à la Banque de consolider sa coopération avec le pays et les partenaires au développement et de prendre des initiatives au Cameroun en matière de lutte contre la pauvreté et de gouvernance en collaboration avec les institutions de Bretton Woods. Ce cheminement, combiné aux expériences acquises avec le PAS II, annonce une plus grande sélectivité dans les interventions multisecteur de la BAD au Cameroun, où la Banque semble s'orienter désormais résolument vers la Gouvernance avec le PARG approuvé en novembre 2006.

2. **Leçons et recommandations**

2.1 **Leçons** : L'utilité de l'instrument Prêts d'appui aux réformes est confirmée par les résultats de PAS III. Des résultats positifs de stabilisation macroéconomique et de croissance modérée sont obtenus par des programmes du type PAS III. Ceux-ci ont en revanche des difficultés à assurer une croissance forte permettant de faire reculer rapidement la pauvreté et à atteindre les ODM, en sous-estimant les besoins de la lutte contre la pauvreté. Cependant, ils peuvent impulser des efforts d'amélioration, trop modeste, des conditions sociales de la population. Le grand nombre de mesures de gouvernance du PAS III et du PNG qui étaient à mettre en œuvre dans de courts délais sont le signe d'une sous-estimation chronique des difficultés de la bonne gouvernance et d'une préparation insuffisante du programme. De façon plus générale, il semble que la formulation des programmes PAS de la Banque n'accordent pas l'importance nécessaire aux étapes de leur identification et préparation.

2.2 **Recommandations** : Il est recommandé que la Banque :

- Continue à apporter son appui aux réformes économiques et sociales au Cameroun, notamment à la lutte contre la pauvreté, à l'amélioration de la gouvernance et au renforcement des capacités dans ces domaines.

- Concentre les programmes d'appui aux réformes sur un nombre réduit de domaines et secteurs clés et y limite le nombre des mesures ;
- Accorde plus d'importance aux missions d'identification et de préparation des programmes pour améliorer leur qualité à l'entrée.

2.3 Il est recommandé que le Gouvernement :

- Continue à donner la priorité à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration de la situation sociale, en utilisant efficacement les ressources dégagées par l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE ;
- Accélère la mise en œuvre des réformes, améliore la gestion des finances publiques, améliore le climat des affaires et accentue la décentralisation;
- Impulse, en particulier dans le cadre de la préparation du prochain DSRP de 2007, des réflexions et actions pour une croissance forte de la production hors hydrocarbures;
- Veille à la bonne mise en œuvre du prochain PARG et au fonctionnement efficace du projet d'appui institutionnel qui lui est lié.

I. LE PROGRAMME

1.1 Contexte économique

1.1.1 Le Cameroun qui s'étend sur une superficie de 475 650 km² compte une population d'environ 18 millions⁸ en 2006, soit 37,8 habitants au km². Il dispose de potentialités importantes dans le domaine de l'agriculture, mais aussi dans le secteur minier qui pourraient être davantage exploitées. Le pays dispose de ressources pétrolières qui ont fourni, en 2004 environ 43% des exportations du pays et 11,1% de son PIB⁹.

1.1.2 L'économie camerounaise a connu une croissance soutenue, de 5% en moyenne, jusqu'en 1978, grâce aux exportations agricoles. La découverte du pétrole en 1978 a permis d'accélérer cette croissance à 7% jusqu'en 1986. L'économie camerounaise est cependant entrée en crise de 1986 à 1993 sous les effets conjugués de la baisse tendancielle de la production pétrolière, de la chute des prix des principaux produits d'exportation et d'une appréciation d'environ 40% du taux de change effectif réel du franc CFA. Il en a résulté une chute du PIB réel de 1/3, une chute du PIB réel par habitant de plus de 50%, la rupture des équilibres macro-économiques et le recours à l'endettement extérieur¹⁰.

1.1.3 Pour renverser cette tendance, les autorités ont mis en œuvre, à partir de 1987, des mesures internes de réduction des dépenses de l'Etat, et des réformes économiques soutenues par la Communauté internationale. Ces programmes étaient principalement basés sur des politiques de : (i) réduction des déficits budgétaires par l'augmentation du taux d'imposition, la réduction de la masse salariale et des subventions aux entreprises publiques ; (ii) restauration de la compétitivité externe centrée sur la réduction des coûts des facteurs ; et (iii) restructuration des entreprises publiques. Dans ce cadre, le Gouvernement a opéré des baisses drastiques de salaires, de l'ordre de 50% dans la fonction publique en 1993. Toutefois, en l'absence d'un ajustement monétaire, les résultats enregistrés par ces programmes sont restés très limités.

1.1.4 Suite de la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, deux programmes de réformes soutenus par le FMI entre 1994 et 1996 n'ont pas atteint leurs objectifs, notamment de rétablissement de l'équilibre des finances publiques. Ce n'est qu'en 1997 que le Gouvernement s'est résolu à mettre en œuvre des réformes plus importantes avec l'élaboration d'un programme économique et financier à moyen terme (1997/1998 – 1999/2000), appuyé par une FASR du FMI (devenue FRPC en novembre 1999), un crédit d'ajustement structurel (CAS III) de la Banque mondiale et le PAS II du FAD. Ce programme a été exécuté de manière satisfaisante et a permis à l'économie camerounaise de renouer avec la croissance.

1.1.5 En août 2000, un document intérimaire de Stratégie de réduction de la pauvreté (DSRPi) a été finalisé par le Gouvernement. Le DRSPi a permis au pays d'atteindre le point de décision de l'initiative PPTE en octobre 2000. Sur cette base, Le Cameroun a obtenu une Facilité de

⁸ Selon l'annuaire statistique de l'INS, 16,6 millions d'habitants en avril 2003, soit une densité de 36 habitants au km². Le taux de croissance annuel de la population est de 2,8%.

⁹ IMF, Cameroon, Country long term assessment cr05189.

¹⁰ Selon IMF, Cameroon: Ex Post Assessment of Longer-Term Program Engagement, IMF, June 2005.

réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), approuvée par le FMI le 22 décembre 2000, et a obtenu le PAS III approuvé par la Banque en avril 2001 du PAS III.

1.2 Formulation du programme

1.2.1 Le PAS III est un programme d'ajustement structurel à moyen terme (2000/01-2003/04)¹¹ poursuivant et approfondissant les réformes déjà engagées par le Gouvernement dans le cadre du PAS II. Il visait à améliorer les conditions de vie des populations et à faire reculer durablement la pauvreté. Il s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du Gouvernement mettant en œuvre le DSRPi. Le DSRPi s'articulait en effet autour des axes suivants : (i) promotion d'une croissance forte et durable ; (ii) mise en œuvre des actions ciblées de lutte contre la pauvreté ; (iii) amélioration de l'efficacité de la gestion des dépenses publiques ; et (iv) renforcement de la gouvernance. Ce programme était aussi soutenu d'une part par une FRPC (FMI) d'un montant de 144 millions de \$ EU, approuvée le 22 décembre 2000 et portant initialement sur la période 1er octobre 2000 au 30 septembre 2003, et d'autre part par le CAS III (Banque mondiale). Le soutien du prêt FAD portait principalement sur deux volets : la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la gouvernance.

1.2.2 PAS III a été élaboré suite à une requête adressée en mars 2000 par le Gouvernement à la Banque pour solliciter un appui à ce programme de développement. L'évaluation du PAS III s'est déroulée, du 3 au 17 novembre 2000, en collaboration avec les Institutions de Bretton Woods¹². Les mesures du PAS III sont des mesures du DSRPi et autres programmes du gouvernement. Les organes d'exécution déjà mis en place pour PAS II répondaient aux besoins de l'exécution. Ainsi, le Comité Interministériel de Supervision (CIS), présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances, et composé des ministères en charge des principaux dossiers économiques et sociaux, devait continuer d'assurer la coordination du PAS III dont l'exécution était conduite, au plan technique, par le Comité Technique de Suivi des programmes économiques (CTS).

1.3 Objectifs du programme PAS III

1.3.1 Les objectifs du programme PAS III tels que définis à l'évaluation ex ante sont : i) la stabilisation et la croissance économique (ii) réduction de la pauvreté ; et (iii) l'amélioration de la gouvernance. Le programme PAS III comprend trois (3) composantes : (i) la consolidation de la croissance ; (ii) les actions ciblées de réduction de la pauvreté ; et (iii) la promotion de la gouvernance. La stratégie de consolidation de la croissance du Gouvernement consistait à consolider les progrès accomplis, à poursuivre l'assainissement budgétaire, et approfondir et mener à bien son programme de réformes structurelles et sectorielles, afin d'atteindre un niveau

¹¹ La période 2000/01-2003/04 correspond à la période couverte par la FRPC, qui au départ couvrait la période 2000/01-2002/03 et a été ensuite prolongée d'une année à la demande des Autorités.

¹² Au cours des mois précédents, la Banque avait eu à mener des travaux lui permettant de rassembler les éléments nécessaires à un prochain programme : élaboration en mars 2000 du DSP 1999-2001 qui prévoyait PAS III, une mission pour l'élaboration du rapport d'achèvement du PAS II (28 juin au 11 juillet 2000), participation avec le FMI et la BM à la préparation de la FRPC 2000-2003, préparation et adoption du mémorandum initial de la mission d'évaluation du PAS III. Les négociations de l'accord de prêt ont eu lieu au siège de la Banque les 22 et 23 mars 2001.

de croissance économique élevé, diversifier la base économique, faire reculer sensiblement la pauvreté et parvenir à une viabilité financière durable. Le volet du programme relatif à la réduction de la pauvreté était axé sur les sous-composantes suivantes : (i) améliorer les revenus des populations; (ii) améliorer les conditions de vie des populations ; et (iii) améliorer l'offre et la qualité des services de l'éducation et de la santé. Le volet du programme relative à la Gouvernance portait sur la mise en œuvre du plan d'action prioritaire du Programme national de gouvernance adopté par le Gouvernement en 2000 et comprenait deux sous-composantes : la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

1.3.2 La mise en œuvre du PAS III devait : (i) réaliser annuellement un taux de croissance du PIB réel d'au moins 6 % ; (ii) contenir l'inflation dans les limites de 2 %; et (iii) limiter le déficit extérieur courant à 3,5% du PIB (iv) réduire le taux de pauvreté du niveau de 50 % en 1999/2000 à environ 42% en 2003/04.

1.3.3 A l'évaluation, les risques encourus par l'exécution du programme concernaient, d'abord l'adhésion et la coordination de tous les acteurs de la gouvernance à savoir, l'Etat, le secteur privé et la société civile. D'une manière générale, l'absence du soutien financier des bailleurs de fonds, le fardeau de la dette, une conjoncture économique défavorable, et la dégradation de la situation sociopolitique pouvaient compromettre la mise en œuvre du programme. Les effets pervers de l'ajustement structurel dans le domaine de l'emploi et en matière d'inflation étaient signalés lors de l'évaluation comme des risques susceptibles de provoquer une érosion du pouvoir d'achat des populations et d'engendrer des tensions sociales de nature à affecter l'exécution du programme. Par ailleurs, la baisse des cours mondiaux des principaux produits d'exportations (pétrole, cacao, café, bois, etc.) pouvait entraîner celle des recettes budgétaires et, en affectant l'équilibre budgétaire, provoquer des dérapages par rapport aux objectifs macroéconomiques du programme notamment le déficit du compte courant. Par ailleurs, le nombre élevé de mesures du programme pouvait entraîner des glissements de calendrier.

1.4 Dispositions financières

Les dispositions financières prévues concernaient les engagements de la Banque et des autres bailleurs de fonds, conformément au plan de financement figurant dans le rapport d'évaluation. Sur cette base, le montant total du financement s'élevait à 138,23 millions d'UC repartis comme suit : FAD (20,50 millions d'UC) ; FMI (56,03 millions d'UC) ; Banque mondiale (61,40 millions d'UC). La Banque et la Banque mondiale ont décaissé la totalité des financements prévus. Le FMI, sur les 111,42 millions d'UC à verser dans le cadre de la FRPC approuvée en décembre 2000, n'a décaissé au total que 79,59 millions d'UC sur les 111,42 millions d'UC qu'il devait initialement verser au pays, et ce en raison de l'interruption de la FRPC en 2004. Le décaissement du prêt de 20,50 millions d'UC accordé par la Banque a été effectué en deux tranches. La première (10,90 millions d'UC) a été décaissée en juillet 2002, soit sept mois après l'entrée en vigueur du prêt (quinze mois après l'approbation du prêt par les Conseils de la Banque). La deuxième tranche, d'un montant de 9,6 millions d'UC a été décaissée en juillet 2004, soit deux ans après la première tranche.

2 L’EVALUATION RETROSPECTIVE

2.1 Méthodologie et approche de l’évaluation

2.1.1 La méthodologie utilisée consiste à exploiter la documentation disponible au siège de la Banque relative : (i) au PAS II, notamment : le RAP et le REPP ; (ii) au PAS III, notamment : le DSRPi (2000) et le DSRP (2003) élaborés par le Gouvernement ; les rapport d’évaluation et d’achèvement du PAS III ; les DSP 2002-04 et 1999-2001 ; la FRPC 2000-2004 du FMI et ses revues annuelles ; le rapport d’Achèvement de l’Initiative PPTE (2006) ; les stratégies d’assistance pays 1996 et 2004-2006 de la Banque mondiale ainsi que son Crédit d’ajustement structurel CAS III ; iii) au PAPNG (iv) à la période actuelle: le DSP 2005-2009 ; le FRPC 2005-2008 du FMI et sa revue 2006. La collecte d’informations primaires à Yaoundé s’est concentrée sur les entretiens avec les responsables et fonctionnaires du Ministère de l’économie et des finances (notamment les membres du CTS chargés du suivi des réformes, de la DAE,), du Ministère de la Planification, de la Programmation, du Développement et de l’Aménagement du Territoire (CTSE/DSRP), des ministères sectoriels (justice, éducation, fonction publique, emploi, famille et femme), de l’INS, de la BEAC, etc. Le CTS a coordonné les activités de la mission. Des contacts avec la société civile ont été aussi pris, en particulier pour apprécier l’évolution de la pauvreté et de l’emploi. Les discussions avec les partenaires au développement et co-financiers ont permis d’avoir leurs points de vue sur les réalisations du PAS III ainsi que sur l’ensemble de leurs interventions au Cameroun.

2.1.2 L’évaluation utilise l’approche “avant” – “après” et la comparaison des objectifs et résultats du programme pour apprécier ses réalisations et effets. Les informations disponibles sont si possible données pour la période 1999-2006, notamment celles sur les objectifs quantitatifs du programme. En l’absence d’objectifs quantitatifs pour les indicateurs, l’appréciation des résultats et des effets n’est possible que qualitativement.

2.1.3 Les critères habituels d’évaluation sont utilisés : pertinence et qualité à l’entrée, efficacité, efficience, impact sur le développement institutionnel, durabilité, performances de la Banque et de l’Emprunteur, performance globale. Dans toute la mesure du possible, l’analyse a pris en compte des facteurs jugés importants dans le succès des PAS : validité des hypothèses, timing, appropriation, réaction de l’offre, aspects sociaux.

2.2 Indicateurs de performance

2.2.1 Pour PAS III, les indicateurs du cadre logique sont les indicateurs de performance, prévus et réels, utilisés, malgré leurs limites, pour mesurer les objectifs et réalisations, résultats, et impacts. Le rapport examine à quel point ces indicateurs de performance destinés à juger la réalisation des objectifs ou extrants ont été bien quantifiés au stade de l’évaluation. Une matrice rétrospective du programme, présentant les indicateurs de performance vérifiables (projetés et réels) a été élaborée pour PAS III.

2.2.2 Les indicateurs principaux retenus par le cadre logique du PAS III sont les suivants: Indicateur du développement humain (IDH), taux de croissance annuel du PIB par habitant,

incidence de la pauvreté, mise en œuvre du PNG, taux d'inflation, déficit du compte courant, % recettes budgétaires/PIB, % dépenses budgétaires /PIB, taux de croissance du PIB, % des ménages ayant accès à l'eau potable, % des ménages ayant accès au courant électrique, taux net de scolarisation, indice de parité filles/ garçons au niveau primaire, taux de mortalité infantile, taux de mortalité maternelle, allocations budgétaires en faveur des secteurs de la santé et de l'éducation. Les indicateurs de gouvernance du cadre logique sont en nombre insuffisant.

3. PERFORMANCE D'EXECUTION

3.1 Mise en vigueur du prêt, démarrage et mise en œuvre

3.1.1 Le prêt est entré en vigueur le 24 janvier 2002, soit environ 8 mois après sa signature, le 29 mai 2001. Le décaissement de la première tranche (10,9 M UC) est intervenu en juillet 2002, soit 6 mois après l'entrée en vigueur. Le décaissement de la deuxième tranche (9,6 M UC) est intervenu en juillet 2004 soit deux ans après celui de la première tranche, en raison de retards dans la satisfaction de conditionnalités.

3.1.2 Deux conditions préalables de la seconde tranche du prêt n'ont été satisfaites qu'en juillet 2004. La première était l'étude d'audit technique sur le système judiciaire dont la première version avait été jugée très insuffisante par le Gouvernement et qui avait dû être reprise. La deuxième est celle relative à l'audit du compte spécial qui devait être effectuée après le premier décaissement. Aussi, c'est en juillet 2004 que la seconde tranche du prêt a été décaissée, soit deux ans après la première tranche. Les conditions du prêt pour son entrée en vigueur et les deux décaissements n'étaient pas trop nombreuses et étaient adaptées aux objectifs visés, sauf celle relative au Code de la Famille. Le gouvernement aurait préféré que la condition relative à l'adoption en Conseil de Cabinet d'un projet de Code de la Famille soit remplacée par une condition d'adoption d'une déclaration politique sur la question. Il s'est avéré en effet que le Code de la famille qui est un document de grande portée pour une population aux traditions diversifiées, ne peut être adopté par le Gouvernement et l'Assemblée nationale qu'après des processus d'élaboration et d'approbation qui se sont révélés plus complexes que prévu.

3.1.3 Pour ce qui est du calendrier, suite à une requête des autorités camerounaises datée du 18 juin 2004, la Banque a prorogé jusqu'au 30 septembre 2004 la date limite du dernier décaissement. Le contenu du programme n'a pas connu d'autres modifications. Il est à noter que dès le départ, la conception du calendrier a posé problème. Le nombre de mesures retenues (106) était manifestement trop élevé pour la durée initiale envisagée.

3.2 Respect des coûts, procédures de décaissement et sources de financement

3.2.1 Le montant total du prêt du FAD a été décaissé en deux tranches comme prévu et il n'y a pas eu de dépassement. La Banque mondiale a aussi fourni sa contribution de financement prévue. Rappelons que le FMI n'a décaissé que quatre des cinq tranches du crédit FRPC en raison de la suspension de la FRPC en 2004.

3.2.2 Les procédures de la BAD en matière de décaissement ont été appliquées et il n'a pas été rencontré de problème particulier.

3.3 **Gestion du programme, rapports, suivi et évaluation**

3.3.1 Pendant la mise en œuvre du PAS III, l'Emprunteur n'a pas envoyé régulièrement les rapports trimestriels de suivi des performances du programme, mais lui a fait parvenir régulièrement les aide-mémoires des revues conjointes FMI/Banque mondiale des performances du programme. Ces aide-mémoires sont utiles pour le suivi du PAS III car ils portent sur le même programme d'ajustement et sont animés par les mêmes préoccupations que les rapports trimestriels à la Banque. La Banque a reçu en septembre 2004, le rapport d'achèvement du programme de l'emprunteur, rapport élaboré selon le format requis et dans les délais requis. La Banque a reçu avec retard le rapport d'audit du compte spécial ouvert à la BEAC, ce qui a retardé le deuxième décaissement.

3.3.2 Au niveau de la Banque, le PAS III a fait l'objet d'une revue à mi-parcours (7 au 24 avril 2003), d'un examen en marge de la mission de revue du portefeuille de novembre 2003. Le Rapport de revue à mi-parcours a fait des recommandations pertinentes sur la meilleure gestion du programme et la réalisation de mesures du programme. La mission de revue à mi-parcours a eu lieu quinze mois après l'entrée en vigueur du prêt d'une part pour la raison principale que les Autorités ont mis quatorze mois pour ratifier l'accord de prêt, puis remplir les conditions préalables au décaissement de la première tranche du prêt, et d'autre part de la relocalisation de la Banque à Tunis en février 2003. Il n'y a pas eu de rapport de supervision du programme, en raison d'un manque de personnel au niveau de la Banque et de sa relocalisation déjà mentionnée. Il est à noter que la nécessité de la supervision des programmes PAS par la Banque est quelquefois remise en cause en raison de leur courte durée.

3.3.3 Le dispositif institutionnel prévu pour la mise en œuvre de PAS III visait un suivi mensuel de la mise en œuvre du programme. Il reposait sur un Conseil de Cabinet présidé par le Premier Ministre, le Comité Interministériel de Supervision (CIS), présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances, et composé des ministères en charge des principaux dossiers économiques et sociaux, le Comité Technique de Suivi des programmes économiques (CTS) qui assiste le CIS. Ces organes sont chargés aussi de suivre les programmes avec le FMI et la BM. Le Conseil de Cabinet qui devait veiller à l'exécution du programme s'est rarement réuni. Le Comité Interministériel de Supervision (CIS), devrait assurer la coordination du programme dont l'exécution devrait être conduite, au plan technique, par le Comité Technique de Suivi des programmes économiques (CTS). Il s'est lui aussi peu réuni. Ainsi, la tâche a reposé sur le CTS qui se compose de hauts fonctionnaires de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier Ministre, des Ministères à caractère économique et social, des représentants de la BEAC, de la CAA, ainsi que des Présidents des commissions techniques de réhabilitation des entreprises publiques et de la privatisation. Le CTS est chargé de : (i) suivre le programme des réformes économiques ; (ii) coordonner les activités de tous les organismes impliqués dans le programme ; (iii) préparer les notes techniques sur le programme ; (iv) assurer les communications nécessaires sur le programme en direction du public en vue d'obtenir son adhésion ; et (v) préparer et transmettre à la Banque les rapports sur l'état d'avancement du programme.

3.3.4 Le bilan à la post évaluation de l'exécution de la matrice des mesures indique que sur les 106 mesures, 74 mesures, soit 69,8 % ont été réalisées (20 dans les délais prévus par le programme). Sur les 54 mesures réalisées avec retard, 13 l'ont été après la rédaction du RAP. Sur les 32 mesures restantes, 13 sont en cours de réalisation, tandis que 19 ne connaissent pas encore un début de réalisation. Au total, 87 mesures sur 106 soit 82,1%, sont réalisées ou en cours de réalisation. La plupart des mesures non réalisées sont relatives à la gouvernance, mais au cours de la dernière période le gouvernement a adopté le PNG2 et a donné une nouvelle impulsion aux efforts de bonne gouvernance.

3.3.5 Au total, la performance d'exécution est peu satisfaisante, en raison principalement des retards dans l'exécution du programme et des dérapages de 2004.

4. EVALUATION DE LA PERFORMANCE ET NOTATIONS

4.1 Pertinence et qualité à l'entrée

4.1.1 Les objectifs du PAS III devaient appuyer la mise en œuvre opérationnelle du DSRPi qui répondait aux besoins du pays à cette étape comme l'avaient constaté le Gouvernement et les partenaires au développement, Le DSRPi s'articulait autour des axes suivants : (i) promotion d'une croissance forte et durable ; (ii) mise en œuvre des actions ciblées de lutte contre la pauvreté ; (iii) amélioration de l'efficacité de la gestion des dépenses publiques ; et (iv) renforcement de la gouvernance. PAS III est bien conforme aux priorités définies par le gouvernement et cohérent avec la stratégie de développement global du pays car ses composantes et ses 106 mesures sont tirées ou inspirées du DSRPi. L'atteinte de ces objectifs devait permettre au Cameroun d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE, ce qui était une préoccupation centrale des Autorités du pays. .

4.1.2 La stratégie de la Banque 1999-2001 axée sur la réduction de la pauvreté était conforme au DSRP intérimaire. Cette stratégie s'articule autour de deux principes de base : (a) agir sur les conditions générales nécessaires à la réduction de la pauvreté, basée sur la promotion de la croissance économique pour accroître les opportunités d'emplois et de revenus ; et (b) mener des actions spécifiques ciblant les populations pauvres et visant à améliorer leurs conditions de vie. PAS III étant bien cohérent avec cette stratégie du DSRPi comme avec la stratégie d'aide de la Banque.

4.1.3 La politique macroéconomique de PAS III était pertinente. La préservation des grands équilibres macro-économiques, restaurée au cours de PAS II et visée par PAS III, était bien nécessaire pour continuer sur le chemin de la croissance et augmenter le pouvoir d'achat. Les taux de croissance élevés du PIB visés (au moins 6% à partir de 2003) étaient volontaristes et supposaient une croissance forte et durable du PIB non pétrolier. Des risques ou conditions spécifiques intérieurs (élections) ou extérieurs (prix des produits exportés) auraient pu être mieux évalués.

4.1.4 La politique sectorielle du programme a porté de façon pertinente sur la priorité accordée à l'éducation et à la santé, sur la réforme de la justice, sur la poursuite de la réforme de la

Fonction Publique. Ces volets, comme ceux sur la continuation de la réforme des entreprises publiques et de leur privatisation, sur l'entretien routier, et la protection de la forêt faisaient aussi l'objet de l'attention particulière de la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement.

4.1.5 La politique de réduction de la pauvreté a consisté, de façon pertinente, en des efforts pour améliorer les revenus de la population à travers les effets de la croissance et de l'emploi, et à orienter les allocations budgétaires en faveur des secteurs prioritaires ayant un impact significatif sur le bien-être de la majorité de la population. Les objectifs visés étaient notamment : l'amélioration de l'indicateur du développement humain (IDH), la réduction du taux de pauvreté à 42% en 2003/04 à un rythme compatible avec l'objectif ODM de réduire de 50% le taux de pauvreté à l'horizon 2015 ; l'élaboration et la mise en œuvre d'un document final de stratégie de réduction de la pauvreté ; l'amélioration des revenus des pauvres à travers l'auto-emploi et les filières économiques où ils sont actifs ; l'accès amélioré des pauvres et des groupes vulnérables aux infrastructures socio-économiques ; un taux de scolarisation dans le primaire amélioré et une réduction de l'écart entre les filles et les garçons ; la réduction du taux de mortalité infantile et du taux de mortalité maternelle ; un taux de prévalence du VIH/SIDA en dessous de 10%. Pour obtenir ces résultats, il devait être augmenté les allocations budgétaires en faveur des secteurs de la santé et de l'éducation.

4.1.6 Le Programme visait aussi à améliorer le cadre juridico-institutionnel des femmes et à appuyer leur plus grande participation aux activités socio-économiques. Un code de la famille équitable devait être élaboré mais la complexité de cette mesure a peut-être été sous estimée. L'accès des filles à l'éducation devait être élargi, le financement étendu, en particulier par la microfinance, de nouvelles activités génératrices de revenus en faveur des femmes. L'ensemble de ces orientations sont conformes aux orientations du Pays et de la Banque.

4.1.7 Le programme a consacré une bonne partie de ses mesures à la Gouvernance, aux réformes des Finances Publiques et au développement institutionnel, domaines cruciaux et actuels pour la meilleure organisation du développement du pays. La Gouvernance est une importante composante du PAS III. Ses objectifs sont la mise en œuvre du Programme National de Gouvernance (PNG) adopté par le Gouvernement en juin 2000 et l'exécution de son plan d'actions prioritaires. Il s'agissait donc de mettre en œuvre les axes du PNG : i) la promotion d'une gestion efficace et transparente de l'Etat ; (ii) la participation effective des populations à la gestion des affaires publiques ; et (iii) la promotion d'un Etat de droit et un accès équitable à la justice. Ces objectifs principaux n'étaient pas détaillés par le cadre logique, des détails supplémentaires sur les objectifs visés apparaissant dans le rapport d'évaluation et dans le tableau des mesures du PAS III où 60 des 106 mesures concernent la gouvernance. Ces mesures relatives à la gouvernance du PAS III viennent du DSRP-i et du PNG. Elles ont été retenues en liaison avec les conditionnalités du point de décision de l'Initiative PPTE. Elles sont trop nombreuses si l'on prend en considération leur complexité et le temps trop court prévu pour leur réalisation. Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance, PAS III s'est attelé de façon pertinente à réformer les politiques publiques et à faciliter le développement institutionnel.

4.1.8 Les réformes des politiques publiques ont été pertinemment conçues en vue d'une gestion plus efficace et transparente de l'Etat. Il s'agissait à juste titre de mener des politiques

budgetaires permettant d'augmenter les ressources publiques et d'assurer leur gestion plus efficace. Il s'agissait de continuer plus efficacement que par le passé, et cela était nécessaire, la réforme de la fonction publique et de l'administration, et de lutter de façon plus déterminée contre la corruption. Le programme prévoyait d'améliorer l'organisation de l'Etat et du travail gouvernemental, de créer un cadre institutionnel et juridique d'une gestion plus flexible et transparente du personnel de l'Etat, d'améliorer la gestion des services et des relations administratives/citoyens-usagers, d'assurer le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, et d'améliorer le fonctionnement des institutions de contrôle. Il s'agissait de continuer, à un rythme plus rapide, la réforme des entreprises publiques et de finaliser la réforme des marchés publics, un des piliers permettant une efficacité et une transparence plus grande de l'administration. Concernant la gestion de la dette extérieure, il s'agissait essentiellement d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTTE, dont la réalisation pouvait être un signal fort aux communautés nationale et internationale, sur la solvabilité du pays et la qualité de ses politiques. La réglementation du secteur de la microfinance faisait partie des réformes financières à mener à juste titre pour appuyer et sécuriser les activités économiques de la population pauvre.

4.1.9 Le développement institutionnel et le renforcement de l'Etat de droit étaient au centre de la politique de gouvernance. Aussi, le renforcement des capacités institutionnelles était-il visé par le programme, de façon pertinente, notamment, en matière de mobilisation des ressources, de modernisation de l'administration fiscale, de réforme de la fonction publique, et de réforme de la justice. Il était poursuivi la meilleure gestion de la fonction publique et de ses fichiers de la solde et de la fonction publique, mais les moyens suffisants n'étaient pas prévus. La réforme du système judiciaire avait à juste titre pour but d'éliminer les nombreux dysfonctionnements observés dans le système judiciaire et qui continuaient à bloquer l'investissement privé, à perturber la vie économique, à imposer des délais trop longs, des décisions de justice, et à éloigner la Justice du justiciable. La mise en place du Conseil Constitutionnel et de la Chambre des comptes ont été prévus, mais sans étude suffisante des conditions de leur fonctionnement.

4.1.10 Le développement du secteur privé était pris en charge par des mesures du programme et poursuivait la politique en la matière de PAS II. La promotion du secteur privé porte sur la privatisation des entreprises publiques et met l'accent de façon logique sur l'amélioration du climat des affaires, l'augmentation du crédit au secteur privé et le recours aux ONG pour l'entretien routier. Des calendriers plus réalistes de la privatisation, une meilleure gouvernance du secteur privé et un appui accru du système bancaire étaient à mieux organiser.

4.1.11 Le PAS III avait des préoccupations environnementales et visait de façon logique à la poursuite de la réforme du secteur forestier, à la mise en œuvre du Programme national de gestion de l'environnement (PNGE) et à la restructuration de l'ONADER en vue de garantir une exploitation écologiquement viable des ressources naturelles, notamment forestières.

4.1.12 La valorisation des ressources humaines, de façon pertinente, occupait une place importante dans le programme à travers l'éducation et à la santé. Cependant, le renforcement des capacités dans l'ensemble des ministères et secteurs nécessitait davantage de moyens et peut-être d'attention.

4.1.13 En matière d'intégration économique régionale, le programme appelle logiquement à l'application des dispositions de la réforme fiscal-douanière de la CEMAC, notamment la mise en œuvre des mesures d'intégration commerciale (libéralisation des échanges, harmonisation des tarifs) et financière (harmonisation de la législation bancaire), ainsi que la mise en place d'une charte commune d'investissement. Ainsi, pour la politique monétaire et financière, l'objectif était de renforcer la contribution du Cameroun à la position extérieure nette de la BEAC et de soutenir la COBAC dans sa mission de surveillance bancaire.

4.1.14 Le programme comportait trop de mesures à mettre en œuvre selon des calendriers insuffisamment étudiés. Il est à noter cependant que le nombre de mesures (106) du PAS III est moins élevé que celui de PAS II (132) et de le PAS I (185). L'identification et la préparation ont certes pu reposer sur les travaux menés pour l'élaboration du DSP 1999-2001 (mars 2000), sur la préparation du RAP de PAS II (juillet 2000) et la participation aux missions FMI/BM de préparation du FRPC 2000-2003. Cependant, l'approfondissement de l'évaluation a été gêné par la non organisation de missions d'identification et de préparation, et la non disponibilité de rapport de préparation. Peu d'indicateurs de résultats sont retenus par le cadre logique pour la gouvernance.

4.1.15 Alors que certains risques du programme ont été bien évalués, d'autres ont été sous-estimés. Le PAS III avait à juste titre insisté sur le risque d'un manque d'engagement sans détours du Gouvernement envers le programme puis ce risque a failli se concrétiser en 2004 lors du dérapage budgétaire qui a entraîné la cessation du FRPC. Fort heureusement, depuis, l'engagement de l'Etat s'est considérablement renforcé. PAS III craignait aussi l'absence de partenariat entre l'Etat, le secteur privé et la société civile, mais des progrès, limités certes dans la participation de la société civile ont eu lieu (préparation du DSRP, comité PPTE). PAS III avait noté un risque qui s'est réalisé, celui des effets pervers de l'ajustement structurel dans le domaine de l'emploi et en matière d'inflation, effets qui ont provoqué une érosion du pouvoir d'achat des populations et des tensions sociales, qui cependant n'ont pas affecté l'exécution du programme. Par ailleurs, la baisse du prix du pétrole est un risque qui ne s'est pas réalisé, puisque c'est une hausse qui s'est produite. Par contre, les variations des cours mondiaux des autres principaux produits d'exportations (cacao, café, bois, etc.) ont été à juste titre classées comme pouvant entraîner celle des recettes budgétaires et provoquer des aggravations du déficit du compte courant. Le risque d'absence du soutien financier des bailleurs de fonds, à juste titre cité, a été évité, puisque le point d'achèvement PPTE a été atteint, après un épisode où le soutien des bailleurs de fonds était hésitant. Un risque semble avoir été sous-estimé, c'est celui de la faiblesse des capacités institutionnelles dans le pays, risque concrétisé à travers les retards dans la réalisation des mesures du programme. Un autre risque semble aussi avoir été sous-estimé, c'est celui de la résistance des intérêts acquis aux progrès de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.

4.1.16 Au vu de ce qui précède, la pertinence de PAS III est jugée satisfaisante.

4.2 Réalisation des objectifs et résultats (Efficacité)

4.2.1 Les réalisations ont été menées dans le cadre des composantes principales du programme : consolidation de la croissance, lutte contre la pauvreté et promotion de la gouvernance.

La consolidation de la croissance

4.2.2 **Stabilisation macroéconomique** : La stabilité macroéconomique a été dans l'ensemble maintenue depuis l'atteinte du point de décision en octobre 2000. Comme requis, le taux d'inflation, qui a été de 1,6% en moyenne sur la période 2001-2004, a été maintenu en deçà de 2% par an¹³. Pour ce qui est des paiements extérieurs, le déficit du compte courant (hors dons) qui devait être limité à 3,5% du PIB, a été difficilement maîtrisé : 3,8% en 2004¹⁴. Par contre, le solde budgétaire a posé problème en 2004. Alors que de 2000 à 2003, ce solde budgétaire restait positif, il s'était considérablement détérioré en 2004 (-0,8% du PIB) en raison de dérapages à la fois des recettes non pétrolières et des dépenses. Cette contre performance était due au maintien d'un nombre élevé d'exemptions fiscales et à une baisse des recettes douanières en année électorale. Aussi, malgré les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes structurelles, le programme FRPC 2000-2004 a été interrompu par le FMI. Ces dérapages ont toutefois été maîtrisés en 2005 et 2006, puisque les soldes budgétaires y sont redevenus positifs, à un niveau d'environ 3% du PIB. La politique monétaire et financière qui a été menée a contribué à cette stabilisation macroéconomique, en renforçant la contribution du Cameroun à la position extérieure nette de la BEAC et en soutenant la COBAC dans sa mission de surveillance bancaire.

4.2.3 **Croissance**¹⁵ : Les taux de croissance atteints ont été consistants (4,1% sur la période 2001-2004¹⁶) mais inférieurs à ceux qui étaient visés (au moins 6% à partir de 2002/03). La baisse tendancielle de la production pétrolière s'est poursuivie, la valeur de cette production augmentant cependant en raison de la hausse des prix internationaux du pétrole. Le taux de croissance du PIB non pétrolier n'a pas été suffisamment élevé pour tirer la croissance. En effet, la croissance réelle du PIB non pétrolier a été seulement de 4,9 % par an en moyenne en 1995-2000 et de 5% au cours de la période 2001-2004 (4,6% en 2001-2005). Le manque de dynamisme de la production industrielle et la stagnation ou la baisse des productions de cacao et de café expliquent cette évolution. La stagnation des échanges commerciaux au sein de la CEMAC continue à priver le pays de possibilités de marchés pour ses produits.

4.2.4 **Politique budgétaire, Investissements et dépenses publics** : La politique budgétaire a permis une plus grande mobilisation des recettes budgétaires pétrolières et non pétrolières, ainsi que la maîtrise et l'amélioration de la qualité des dépenses publiques. Les recettes budgétaires

¹³ Les taux d'inflation, mesurés par l'indice des prix à la consommation ont été de 2,8% en 2001, 2,8% en 2002, 0,6% en 2003, 0,3 % en 2004, et 2% en 2005.

¹⁴ Le déficit du compte courant s'est creusé à 4,1% et 7% du PIB en 2001 et en 2002 puis a été difficilement maîtrisé : 2,6%, 3,8%, 3,6% et 0,5% respectivement en 2003, 2004, 2005 et 2006.

¹⁵ Les sources statistiques utilisées sur la croissance et les autres agrégats macroéconomiques sont les documents de travail des Autorités et du FMI.

¹⁶ Les taux de croissance du PIB réel sont 5,3%, 4,5%, 4,0%, 4,0%, 3,7%, et 2% en 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005, soit 3,6% en moyenne sur la période 2001-2005.

ont augmenté en valeur absolue, mais les fuites fiscales restent importantes. Les dépenses publiques ont été mieux orientées au bénéfice des secteurs prioritaires et ont augmenté en faveur des dépenses sociales. Il a été mis en place un mécanisme garantissant la bonne utilisation des ressources PPTE. Mais la part de l'aide extérieure sous forme de dons reste relativement réduite dans les ressources du pays¹⁷, les possibilités de mobilisation des ressources extérieures (dons et prêts) et de la coopération pouvant probablement être mieux exploitées. Les recettes budgétaires totales (dons exclus) et les dépenses budgétaires étaient respectivement de 15,2% et 16 % du PIB en 2004¹⁸. Le niveau des crédits d'investissements et de leur consommation reste insuffisant. Les dépenses d'équipement comme les recettes budgétaires hors pétrole représentent toujours une part insuffisante du PIB.

4.2.5 Gestion de la dette : La gestion de la dette a réussi à mener de front, tout en connaissant des moments difficiles, les politiques et tâches de réunion des conditions de satisfaction des critères du point d'achèvement, de négociation des rééchelonnement et annulations ainsi que de gestion courante. Les performances enregistrées pendant le programme ont permis au Cameroun de progresser vers son point d'achèvement (qui ne sera pas atteint en 2003 ou 2004 comme espéré, mais en avril 2006). Les négociations avec le Club de Londres ont été finalisées en octobre 2003 et l'accord a porté sur un volume de 80% de la dette due. Suite au point d'achèvement, dans l'hypothèse de politiques budgétaires prudentes, et d'une vigoureuse croissance réelle du PIB non pétrolier, la dette extérieure devrait être viable à long terme. Les fonds résultant de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE ont été déposés sur un compte spécial du Trésor à la BEAC. Ces fonds ont été utilisés en faveur des secteurs sociaux et prioritaires. Pour assurer leur gestion participative et transparente, un comité consultatif et de suivi de la gestion des ressources PPTE a été mis en place et des audits annuels sont réalisés. Quant à la dette intérieure, la dette auditée n'a pu être apurée pour des raisons budgétaires, si bien qu'un nouvel audit est en cours.

4.2.6 L'encours de la dette extérieure du Cameroun s'élevait en valeur nominale à 6,2 milliards de dollars EU fin 2005 et s'élevait en valeur actualisée nette (VAN) à 5,67 milliards de dollars. Après les allègements traditionnels, la VAN de la dette était alors de 4,795 milliards de dollars. Après allègement PPTE, la valeur actualisée nette (VAN) de la dette représentait fin 2005 2,24 milliards de dollars. L'application complémentaire d'allègements bilatéraux et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (MDRI) accroît cet allègement, puisque la VAN de la dette ne représentera après ces allègements supplémentaires que 480 millions de dollars¹⁹. Après allègement PPTE et après les allègements bilatéraux et MDRI complémentaires, le service annuel de la dette représentera après 2006 moins de 5 % des exportations de biens et de services, mais aura un poids qui s'accroîtra probablement au-delà de 5% après 2015. Cette dernière hausse sera soutenable, et la soutenabilité de la dette extérieure serait assurée, en cas d'une politique macroéconomique adéquate, d'une gestion prudente de la dette, de taux de croissance du PIB

¹⁷ En 2004, les revenus budgétaires de l'Etat sont de 1286 milliards FCFA, dont 10 milliards de dons.

¹⁸ Les recettes budgétaires totales (dons exclus) étaient de : 18,8%, 20,6%, 19,4%, 15,2%, 17,3% du PIB en 1999, 2000, 2001, 2004, 2005. Les dépenses budgétaires se sont élevées à 17,4%, 18,6%, 17,2%, 16,0% et 14,4% du PIB en 1999, 2000, 2001, 2004 et 2005.

¹⁹ 1,15 milliard de dollars après seulement un allègement PPTE et un allègement bilatéral supplémentaire, l'allègement MDRI (FMI, BM et BAD) étant de 670 millions de dollars.

d'environ 5% et de l'absence de chocs internationaux importants sur les prix des exportations et importations.

Les actions de réduction de la pauvreté et accès aux services sociaux de base

4.2.7 **Les objectifs sociaux :** La Banque, comme le FMI et la BM considèrent que la mise en œuvre du DSRPi et du DSRP²⁰ a été satisfaisante. Comme le soulignent les rapports d'exécution du DSRP, les efforts de lutte contre la pauvreté ont produit de premiers résultats positifs. Des facteurs importants de cette évolution positive ont été la poursuite de la croissance économique et les investissements sociaux faits qui ont amélioré la qualité de la vie. Selon les statistiques et projections provisoires officielles, l'incidence de la pauvreté est passée de 53,3% en 1996 à 40,2% en 2001 et 38,8% en 2006²¹, soit des taux meilleurs que l'objectif fixé pour 2003-2004 (42%). L'IDH est passé de 0,502 en 2000, à 0,497 en 2003 (146^e), à 0,506 en 2004 (144^e sur 177 pays). Mais, de grandes difficultés d'accès à l'emploi demeurent, comme le montre une récente enquête emploi de l'INS selon laquelle environ 90% de la population active serait dans le secteur informel. La question du niveau des salaires se pose. Plusieurs syndicats du Cameroun, dans une lettre ouverte d'octobre 2006 adressée aux bailleurs de fonds multilatéraux, principalement la Banque mondiale et le FMI, demandent le rétablissement des salaires des personnels civils de la fonction publique à leur niveau de décembre 1992 et leur revalorisation. Il est à noter que le Gouvernement a récemment pris des mesures de baisse du prix de quelques produits de base.

4.2.8 **L'accès aux services sociaux de base** s'est amélioré²². En 2005, 56,5% des ménages avaient accès à l'eau potable (44,2% en 1996, 50,5% en 2001) ; 54,4% au courant électrique (37,0% en 1996, 46,1% en 2001). Le pourcentage des ménages ayant accès aux téléphones fixes et mobiles est passé de 9,3% (dont 7,6% pour le mobile) en 2001 à 33,6% (dont 32,1% pour le mobile) en 2005

4.2.9 Des progrès sont effectivement enregistrés dans la **scolarisation** et la diminution des disparités régionales. Dans l'enseignement primaire, les effectifs ont atteint trois millions en 2004, alors qu'ils étaient 2 millions en 1998²³. Dans les provinces du nord, la scolarisation des filles reste nettement inférieure à celle des garçons. Dans la plupart des autres provinces, le taux brut de scolarisation des filles se rapproche de celui des garçons, ce qui se traduit par un indice de parité proche de l'unité. Le taux brut de scolarisation dans le primaire est passé de 81% en

²⁰ Le DSRP final, élaboré avec une contribution, encore limitée, de la société civile, a été adopté par le Gouvernement en avril 2003. Il est mis en œuvre et des rapports d'exécution sont publiés régulièrement.

²¹ Selon le MINEFI/DAE.

²² Les sources utilisées pour les données statistiques sur l'accès aux services de base sont de l'INS cité par le rapport annuel de suivi du DSRP (2006)

²³ Selon l'annuaire statistique 2004 de l'INS, les effectifs en 1998, 1999, 2000 et 2002 étaient les suivants : 2 073 266, 2 237 083, 2 689 052, et 2 798 523

1995-96 à environ 100% en 2003-2004, avec un indice de parité de 0,85 en 2004²⁴. Le taux net de scolarisation est de 74,1% en 2001 contre 73,3% en 1996²⁵. En 2003, l'indice de parité filles/garçons était de 87,5% au niveau de l'enseignement secondaire.

4.2.10 Pour améliorer l'offre et la qualité des services de l'**éducation**, une stratégie sectorielle a été mise en œuvre et les dépenses d'éducation ont augmenté. Les dépenses publiques ont progressé de 2,7% du PIB en 2000 à 3,2% en 2001, à 3,6% en 2002 et 3,8% en 2004. Elles représentent 17,2% du budget de l'Etat en 2004²⁶ et les mesures suivantes ont été prises : recrutement d'enseignants vacataires dont la régularisation est en cours ; construction de 4.900 nouvelles salles de classes, conformément à une des conditionnalités pour atteindre le point d'achèvement ; révision des programmes en y incluant les questions sociales (ex. VIH SIDA). Par ailleurs, des études ont été menées ou sont en cours sur les normes, les coûts et les procédures de construction.

4.2.11 Dans le secteur de la **santé**, des progrès sont enregistrés dans divers domaines, mais encore trop lents en matière de mortalité infantile et de mortalité maternelle où la situation reste préoccupante. Des résultats sont obtenus dans des domaines tels que la vaccination, la lutte contre le paludisme et le SIDA²⁷. La couverture vaccinale s'est élargie (le taux de vaccination contre le DPT3 est d'environ 76 %). Un plan national stratégique contre le paludisme est mis en œuvre et des moustiquaires imprégnées sont distribuées aux populations vulnérables. Un plan stratégique VIH/SIDA 2000-05 est mis en œuvre, le Gouvernement subventionne les médicaments génériques et les anti rétroviraux. L'Enquête Démographique et de Santé 2004 indique qu'en dehors des progrès dans le domaine de la vaccination, la plupart des indicateurs relatifs à la santé des enfants sont au mieux restés stables ou se sont dégradés. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1.000 naissances vivantes était 144 pour les années 1999-2004. Le taux de mortalité maternelle est estimé à 669 décès maternels pour 100000 naissances pour la période 1998-2004 contre 454 pour la période 1991-1997. Il y a augmentation de la mortalité maternelle. Selon l'Enquête démographique et de santé 2004, la prévalence du SIDA est de 5,5 % (femmes : 6,8%, hommes 4,1% chez les 15-49 ans)²⁸. Les dépenses publiques de santé pour faire face à ces situations sanitaires ont peu augmenté et restent faibles ; elles représentent 8 % du budget de l'Etat en 2003 (7,2% en 1999) et seulement 28,9% des dépenses totales de santé (les dépenses privées de santé en représentant 71,1%). Les dépenses totales de santé représentent 4,2% du PIB en 2003 (4,9% en 1999)²⁹. Les dépenses publiques de santé représentent donc 1,2% du PIB en 2003 (1,4% en 1999)

²⁴ Selon les statistiques du MINEDUC. En 1999, 2000 et 2001 les taux bruts de scolarisation étaient de 87,7%, 92,8 % et 104,7%. Selon l'INS (statistiques sociales), les indices de parité dans le primaire en 1999, 2000, 2001, étaient de 84,3%, 85,7%, 84,2%, Dans le secondaire, l'indice de parité était de 81,5% en 1999.

²⁵ Source : INS, statistiques sociales.

²⁶ Source : site Web de l'UNESCO.

²⁷ Voir le rapport d'achèvement de l'Initiative PPTE.

²⁸ Des estimations portant sur une population plus restreinte, relevant de centres témoins ou « sentinelles », avait abouti à une estimation de 11% pour le taux de prévalence dans cette population restreinte présentant des risques plus grands.

²⁹ Rapport sur la santé dans le Monde 2006, Organisation Mondiale de la Santé, 2006.

4.2.12 Des données spécifiques sont disponibles sur l'évolution de la situation relative **des pauvres entre 1996 et 2001**. D'après le DSRP, en 1996, les ratios incidence de la pauvreté, profondeur de la pauvreté et Indice de Gini étaient respectivement de 53,3, 19,1% et 0,406³⁰. En 2001, ils étaient respectivement de 40,2 %, 14,1%, et 0,408. Huit pauvres sur dix vivent en milieu rural. La part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale était en 1996 et 2001 respectivement de 8,6% et 9%. Les inégalités de revenus se sont maintenues entre 1996 et 2001, mais on ne dispose pas de données quantitatives sur l'évolution depuis 2001. Selon des ONG rencontrées, la pauvreté des plus pauvres aurait augmenté, tandis que les inégalités s'aggravaient ; des villages reculés seraient dans une grande pauvreté accrue. Mais ces opinions ne sont pas confirmées par des statistiques et enquêtes. L'accès à l'emploi reste difficile pour tous, donc pour les pauvres, et les résultats des initiatives d'auto-emploi ne sont pas connus. Suite aux politiques d'ajustement prévoyant une participation aux coûts des soins de santé, les plus pauvres ont un accès plus difficile à la santé, moins d'accouchements se font en milieu hospitalier. Cette situation contribue à l'exode rural, au développement de l'informel, à l'instabilité dans le travail, ainsi qu'à l'insécurité qui peut exister dans les villes.

4.2.13 Pour ce qui est de l'atteinte des OMD, le Cameroun reste en deçà des objectifs de baisse de l'incidence de la pauvreté et de la mortalité maternelle. Les objectifs relatifs à l'enseignement primaire peuvent être atteints. La prévision est difficile à faire avant la prochaine enquête ECAM pour la mortalité infantile (les ratios sont limites) et le VIH-SIDA (la brusque variation enregistrée de 11% à 5% pour la prévalence est elle due à un changement de mode de calcul ?)³¹.

Promotion de la Gouvernance

4.2.14 Au moment de la post-évaluation, en novembre 2006, sur les 60 mesures de la composante Gouvernance, 45 étaient réalisées, dont beaucoup avec retard, ou en cours de réalisation. Il se confirme que le PNG était trop ambitieux et contenait trop de mesures. Sa mise en œuvre a souffert d'une insuffisance des capacités institutionnelles, d'un soutien politique à développer et d'une structure inefficace de gestion du PNG. Les capacités de réalisation du PNG auraient pu être bien davantage renforcées si le projet d'appui institutionnel de la Banque, le PAPNG, avait fonctionné comme prévu et utilisé efficacement ses importantes ressources disponibles au service de la gouvernance. Le PNG et le PAS III ont cependant contribué à une plus grande prise de conscience de l'importance de la gouvernance, comme le montre l'accélération récente de l'adoption des mesures de gouvernance ainsi que l'adoption de PNG II en novembre 2005. Des indicateurs pertinents ont été retenus pour le PNG II et seront quantifiés régulièrement. Dans le cadre de la promotion d'une gestion efficace et transparente de l'Etat, qui est le **premier axe du PNG**, le PAS III a mené à bien des mesures de réforme administrative, de gestion plus efficace des ressources publiques et de lutte contre la corruption.

³⁰ L'incidence de la pauvreté est le pourcentage des individus pauvres dans la population. La profondeur de la pauvreté appréhende l'écart moyen des revenus des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. L'indice de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des revenus, en comparaison avec une distribution parfaitement égalitaire (indice égal à 1).

³¹ - DSP 2005-2009, annexe 11, BAD.

- et Country Assistance Strategy (CAS) 2004-2006, World Bank.

4.2.15 Réforme administrative : La réforme administrative s'est poursuivie, mais trop lentement, avec de nouveaux reports des échéances initiales, report à 2007 ou 2008, semble-t-il avec des moyens plus appropriés que par le passé. La réforme de la Fonction Publique est une partie essentielle de cette réforme et continue à se faire lentement. Des difficultés subsistent pour la révision et la revalorisation de la grille indiciaire, la révision du système de rémunération, la mise en place d'un nouveau système d'évaluation des personnels et la mise en place de codes d'éthique. Cependant, il peut être noté les extrants suivants : finalisation en cours d'un manuel des procédures administratives de gestion des ressources humaines ; mise en place d'un système informatique de gestion intégrée des personnels de l'Etat et de la solde qui est effectif dans quatre ministères et sera déployé dans 14 autres administrations en 2007 ; étude sur les normes de rendement en voie d'être finalisée. Le vieillissement de la fonction publique camerounaise dû au gel de l'embauche dans beaucoup d'administrations depuis plusieurs années commence à soulever des préoccupations pour ce qui est de la qualité et de la continuité du service public.

4.2.16 Gestion efficace des ressources publiques : Dans les **finances publiques**, les réformes, qui n'ont pas encore donné tous leurs effets, ont progressé en vue d'un budget plus complet et mieux exécuté. La préparation du budget inclut dorénavant des conférences préparatoires et des conférences budgétaires. La mise en œuvre de la réforme de la politique budgétaire a progressé pour une plus grande mobilisation des recettes non pétrolières à travers l'adoption d'un nouveau code général des impôts en 2002, la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en janvier 2004. La nomenclature budgétaire adoptée en 2003 permet une classification des dépenses sur une base administrative, économique et fonctionnelle détaillée. L'exécution du budget et son suivi ont été améliorés à travers la mise en place en 2003 d'un système informatique intégré de gestion des finances publiques (SIGEFI) qui n'apporte que progressivement les améliorations attendues de précision et de vitesse. Pour la Gestion du Trésor et de la dette, la majorité des comptes publics détenus dans des banques commerciales ont été fermés et leurs soldes transférés au compte unique du Trésor à la BEAC. Pour assurer une meilleure transparence dans les finances publiques, des efforts sont entrepris pour mieux diffuser les informations sur l'exécution du budget en ressources et dépenses. Par ailleurs, dans la perspective d'instaurer la transparence de l'utilisation des revenus pétroliers, le gouvernement a adhéré en 2005 à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). C'est dans ce cadre que les autorités camerounaises ont publié le texte créant le Comité de Suivi de l'Initiative et celui mettant en place le Secrétariat technique du Comité, respectivement en juin et septembre 2005. Il est à noter que l'indicateur CPIA de la Banque Mondiale (Country Policy and Institutional Assessment) a noté une amélioration de la gestion publique puisque le Cameroun est passé dans cette classification du cinquième quantile en 2002 au troisième en 2004³². Notons enfin que la réglementation du secteur de la microfinance a été revue et mise en œuvre sous sa forme nouvelle.

4.2.17 Pour assurer une meilleure programmation des dépenses publiques, les processus du DSRP et du CDMT ont été consolidés. Le DSRP final a été élaboré et mis en œuvre et les rapports de suivi de sa mise en œuvre sont réguliers. Un projet de circulaire portant instruction relative au processus d'élaboration du budget de l'Etat en cohérence avec le DSRP et des Cadres

³² Cité par le FMI, in Cameroon, IMF Country Report No. 06/231, June 2006.

des Dépenses à Moyen terme (CDMT) a été élaboré par le MINPLAPDAT et le MINEFI. Des CDMT ont été développés ou sont en cours de développement et permettent progressivement d'améliorer l'efficacité des dépenses et de concrétiser la préférence donnée aux secteurs prioritaires. Pour ce qui est du renforcement des capacités des cellules de planification des ministères techniques pour l'élaboration, l'exécution et le suivi des projets, le travail permanent de renforcement se poursuit. Plusieurs ministères ont mis en place depuis 2004/2005 une Division des Etudes et des projets, en charge du DSRP et des projets, auprès de leur Secrétariat général.

4.2.18 Les réformes prévues dans le domaine des **marchés publics** ont été adoptées et leur mise en œuvre a progressé. Le système de passation des marchés publics a été réformé en septembre 2004 (décret du 24 septembre 2004), soit quatre ans de retard par rapport au chronogramme du programme qui prévoyait la finalisation de cette réforme en décembre 2000. Cette réforme repose sur 3 piliers : responsabilisation du maître d'ouvrage, renforcement des contrôles, institution d'un mécanisme de régulation. L'Agence de régulation des marchés publics (ARMP), a été créée en 2001 et les marchés publics sont suivis ex-ante par des observateurs indépendants et les commissions spécialisées de contrôle des marchés, ex-post par des audits indépendants. Les audits des exercices budgétaires 2000/01, 2001/02, 2003 et 2004 ont été réalisés. L'auditeur indépendant pour l'exercice 2005 est en cours de recrutement et la procédure pour l'audit des marchés de 2006 devait être lancée au début de l'année 2007. Un programme diversifié de publications d'ARMP est en place et il est prévu le développement de bases de données accessibles sur les marchés publics. Le Code des marchés publics est appliqué comme le constate un récent audit de la Banque Mondiale.

4.2.19 **La lutte contre la corruption** s'est progressivement mais trop lentement développée durant la période. La corruption étant un problème majeur, la lutte contre ce fléau est considérée comme une priorité. Le cadre organique et structurel de l'action gouvernementale se présentait ainsi en 2004 : le comité ad hoc de lutte contre la corruption (présidé par le PM) ; l'observatoire de lutte contre la corruption (créé en 2000, comptant 16 membres dont huit de la société civile) ; les cellules ministérielles de lutte contre la corruption (2001). Les autorités se sont engagées à publier les décisions de justice et les sanctions administratives prononcées à l'encontre des agents publics reconnus coupables d'actes de corruption sur le site Internet du Gouvernement (www.spm.gov.cm). Des poursuites judiciaires ont en outre été engagées à l'encontre des agents publics et chefs d'entreprises publiques convaincus de détournement des biens publics. La simplification des procédures d'établissement des titres fonciers a été opérée. Une Commission anti-corruption a été créée en mars 2006. Cependant, même si des actions de sensibilisation, d'information et d'éducation ont été menées, elles demeurent insuffisantes. Les cellules ministérielles ont pu mener un travail de sensibilisation mais pas un travail d'investigation. Le fléau de la corruption subsistant, il s'agit de poursuivre et renforcer la lutte y relative. Si des mesures complémentaires ne sont pas prises en la matière, des situations de détournements (y compris d'aide alimentaire ou d'aide médicale) ainsi que des situations d'impunité persisteront.

4.2.20 Pour ce qui est du deuxième axe du PNG visant la **participation des populations** à la gestion des affaires publiques, la décentralisation et la participation de la société civile ont trop peu avancé. Certaines ONG constatent les premiers progrès dans la gouvernance et estiment que l'élaboration du DSRP a vu une amélioration du processus participatif. Ainsi, cette participation

a permis la prise en compte du secteur des infrastructures et l'accès à l'eau comme des priorités du DSRP. Des ONG ont été sélectionnées pour représenter la société civile dans le Comité Consultatif et de Suivi de la Gestion des ressources PPTE (CCS/PPTE), en compagnie de représentants des trois confessions religieuses, du secteur de la microfinance et du secteur privé. D'autres ONG relativisent le degré de participation actuel de la population et des ONG. Elles proposent que la procédure d'élaboration du rapport de suivi du DSRP soit revue pour qu'il soit plus fiable. Elles veulent obtenir une implication effective de la société civile dans le débat public à travers le suivi indépendant des politiques publiques et des stratégies de coopération.

4.2.21 Dans le cadre du troisième axe du PNG, **promotion d'un Etat de droit** et un accès équitable à la justice, un audit technique du système judiciaire a été réalisé et un plan d'action a été adopté et est en cours d'exécution, mais avec des moyens limités et un soutien politique à renforcer. Quelques progrès ont été réalisés : publication du code de procédure pénale, organisation du contrôle des juridictions, vulgarisation du droit OHADA, adhésion à l'initiative de transparence dans les industries extractives et démarrage de ses principes, ratification de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la corruption. L'informatisation du système judiciaire, qui vient de commencer timidement avec la livraison de quelques matériels, est une nécessité absolue qui lui permettrait de s'arrimer aux exigences de modernisme, à condition que de mesures adéquates d'encadrement et de maintenance soient prises. La loi précisant les responsabilités, l'organisation et le fonctionnement du Conseil constitutionnel a été promulguée en avril 2004. Le Conseil pourrait être opérationnel en 2007. La loi précisant les responsabilités, l'organisation et le fonctionnement de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême du Cameroun a été adoptée par l'Assemblée Nationale en mars 2003 et promulguée en avril 2003. La Chambre des Comptes est devenue opérationnelle en janvier 2006.

4.2.22 **Objectifs environnementaux** : Le Programme sectoriel forêts et environnement (PSFE) a été élaboré avec l'appui de la communauté internationale en vue de garantir une exploitation écologiquement viable des ressources naturelles, notamment forestières. Le secteur forestier a été réformé d'une manière fondamentale et les réformes ont apporté plus de transparence dans la délivrance des concessions, ont permis d'augmenter les recettes de l'État et des collectivités locales provenant de l'exploitation forestière et de mieux préserver le capital forestier. Néanmoins, il est nécessaire de maintenir la vigilance afin de préserver les gains des réformes.³³ L'Office national de développement des forêts (ONADEF) a été transformé en Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR) en juin 2002, afin d'assurer l'adéquation du cadre institutionnel avec les objectifs sectoriels de politique de développement, notamment la préservation et la stabilité des écosystèmes forestiers.

4.2.23 **Développement du secteur privé** : La privatisation des entreprises publiques s'est poursuivie et a souffert de retards par rapport à des calendriers irréalistes pour quelques entreprises. L'amélioration du climat des affaires est indispensable comme le montre le mauvais classement du Cameroun par la publication Doing Business (BM). L'augmentation attendue des crédits bancaires au secteur privé ne s'est pas faite en raison d'une application stricte de la politique prudentielle des banques et du dynamisme encore insuffisant du secteur privé. Concernant la réforme des entreprises publiques, les entreprises SONEL, CAMTAINER, CDC

³³ Rapport d'achèvement de l'Initiative PPTE, IMF/WB, Mai 2006.

(filière thé), ONDAPB, CNR et LONACAM ont été privatisées. Les plans d'actions pour la relance des processus de privatisation de la CDC (hors filière thé) et de la Société camerounaise des télécommunications (CAMTEL) ont été élaborés en collaboration avec la Banque mondiale. Leur mise en œuvre est en cours. Par ailleurs, le Gouvernement a déclaré infructueux, en septembre 2003, l'appel d'offres pour la privatisation de la Société nationale des eaux du Cameroun (SNEC), mais un plan d'action pour la relance de sa privatisation a été approuvé en mai 2004. De même, un administrateur provisoire a été nommé en mars 2005 en vue de restructurer, voire liquider la CAMAIR (Cameroon Airlines). En revanche, peu de progrès ont été réalisés dans les dossiers de privatisation de SODECOTON et du péage routier sur l'axe routier Douala-Yaoundé.

4.2.24 Etant donné ces résultats obtenus en comparaison de ceux visés, résultats qui ont permis au Cameroun de progresser vers son point d'achèvement, l'efficacité de PAS III est jugée satisfaisante.

4.3 Efficience

4.3.1 L'efficience économique mesure les avantages du programme, réels ou attendus au stade de l'évaluation, en comparaison des inputs, eu égard aux coûts et à la durée d'exécution. Dans le cadre d'un programme d'ajustement, l'efficience peut aussi être considérée, de façon élargie et à un niveau macro-économique, comme la mesure selon laquelle les ressources du pays (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon économe.

4.3.2 Dans une optique macroéconomique, on peut, comme dans le REPP du PAS II, mesurer l'efficience économique en estimant le coefficient marginal de capital et en étudiant son évolution. Le coefficient marginal de capital a été estimé pour chaque année par le rapport taux d'investissement/taux de croissance économique réelle³⁴. Les résultats de calcul sont semblables à ceux qui avaient été obtenus pour PAS II en 2002³⁵. En effet, le coefficient marginal de capital qui était estimé à 3,93 au début du programme en 2000, a progressé à 4,95 en 2003. Cette progression du coefficient de capital pourrait traduire une baisse de la productivité du facteur capital et peut être interprétée, sommairement, comme une faible capacité de l'économie camerounaise à rentabiliser le capital investi, liée à l'incapacité du programme d'augmenter cette productivité.

4.3.3 Dans une optique macroéconomique, on peut aussi examiner l'efficience du programme à travers l'impact des lacunes de la gouvernance, en particulier celles de l'Administration, sur la production nationale. Or, les lacunes de gouvernance de l'administration signifient son manque d'efficience et son impact insuffisant sur la croissance du PIB. Des simulations³⁶ montrent ainsi l'impact important qu'auraient sur la croissance les baisses des dépenses publiques et des

³⁴ Une telle méthode a des faiblesses méthodologiques sérieuses en raison de la remise en cause par la théorie de la signification de ce coefficient, de la longueur des séries statistiques disponibles et de leur qualité limitée.

³⁵ Cameroun : Programme d'ajustement structurel II (PAS II), Rapport d'évaluation de performance de projet, novembre 2002.

³⁶ Le respect des conventions et des règles d'une économie de marché, préalable et facteur de la relance économique au Cameroun, note technique interne, MINEF/DAE, juin 2006.

coûts des productions du secteur privé, baisses qui seraient permises par une meilleure gouvernance. Une note technique interne produite par l'administration camerounaise, s'interroge ainsi sur l'impact d'une diminution du gaspillage de l'administration sur le PIB. Cette note indique que si l'administration améliorerait ses performances de seulement 15% par la diminution équivalente de ses dépenses annuelles budgétaires, le PIB augmenterait de dizaines de milliards de FCFA au bout de quelques années. Cette note explique comment une meilleure gouvernance pourrait diminuer radicalement les surfacturations payées parce que des prix élevés sont faits à l'Administration qui est mauvais payeur ou acceptées pour raison de corruption ou de manque de contrôle. Une administration mieux gouvernée saurait mieux payer ses meilleurs agents, dont la productivité serait alors accrue. Une administration efficace payerait moins des fournisseurs qui la fourniraient plus souvent et en plus grande quantité et contribueraient davantage à la production nationale. Cette note fait une simulation parallèle supposant une baisse des coûts des entreprises du secteur privé, qui présentement, pour des raisons diverses surpayent leurs matières premières et intrants. Si ces coûts diminuaient de 25%, la note estime les gains possibles de PIB à plusieurs dizaines de milliards de FCFA.

4.3.4 Or, sur la période 2001-2004, le PAS III n'a pas augmenté suffisamment l'efficience de l'administration car seulement une petite partie de ses mesures portant sur la gouvernance ont été réalisées. De même, sont importants les retards du PAPNG et de son apport à une meilleure efficience des services qu'il appuie. Ces situations entraînent la persistance du manque d'efficience de services clés de l'administration du Cameroun ou du secteur privé ainsi que la mobilisation insuffisante des capacités existantes. Ainsi, le taux d'utilisation des capacités industrielles a été au maximum de 72% entre 2000 et 2004 et a atteint un minimum de 58%³⁷. Tout cela implique une augmentation insuffisante de la production nationale.

4.3.5 Sur la base de ce qui précède, l'efficience du programme, eu égard à son coût et à sa durée d'exécution, est jugée peu satisfaisante.

4.4 Impact sur le développement institutionnel

4.4.1 Les impacts du PAS III sur le développement institutionnel se font ressentir dans les domaines de la gestion économique, de l'atténuation de la pauvreté et des capacités sectorielles. Pour ce qui est de la gestion économique, des progrès sont enregistrés en matière de mobilisation des ressources, de programmation des investissements, de gestion de la dette, de prévisions socioéconomiques et de statistiques. La mobilisation des ressources budgétaires est en progrès ainsi que l'affectation prioritaire des dépenses budgétaires aux secteurs sociaux. La programmation des investissements est mieux maîtrisée mais la consommation des crédits d'investissement et la réalisation des dépenses d'investissement restent insuffisantes. La gestion de la dette est mieux maîtrisée, ce qui a contribué à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. La gouvernance des finances publiques est en cours d'amélioration (gestion budgétaire, marchés publics) mais de nombreuses lacunes subsistent (corruption, centralisation). La réforme de la fonction publique a progressé, mais trop lentement. Le SIGIPES dont la mise en place a été initiée dans le PAS II, permet actuellement de concilier les fichiers de la solde et de la fonction publique au niveau des quatre ministères pilotes et permettra, quand il sera étendu à

³⁷ Cameroon: Statistical Appendix, Country Report No. 05/165 IMF, May 2005

l'ensemble des ministères, de maîtriser la masse salariale.

4.4.2 Le Comité interministériel de supervision (CIS), assisté du Comité technique de suivi des programmes économiques (CTS) a maintenant une expérience avérée dans la gestion des programmes : il est indéniable que le processus d'internalisation de ce type de programme a enregistré une avancée réelle dans la culture économique des décideurs camerounais. Les équilibres fondamentaux sont mieux assurés par les services de programmation et de prévision concernés mais l'organisation d'une croissance forte et durable n'est pas encore obtenue. Les services de la statistique sont en cours de renforcement et ont mené d'importantes enquêtes. La gouvernance est en cours d'amélioration (gestion budgétaire, marchés publics) mais de nombreuses lacunes subsistent (corruption, centralisation, faible gouvernance d'entreprise). Le système bancaire est assaini mais ne joue pas de rôle dynamique dans le financement de l'économie.

4.4.3 Pour ce qui est de l'atténuation de la pauvreté, la lutte contre la pauvreté est mieux organisée sur la base du DSRP et de ses processus d'élaboration et de suivi. L'affectation des ressources budgétaires en faveur des investissements sociaux et des pauvres est mieux maîtrisée. Les progrès réalisés ont permis de réduire l'incidence de la pauvreté (pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté).

4.4.4 Pour ce qui est des capacités sectorielles, elles ont été renforcées dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des forêts, etc. mais restent insuffisantes de façon générale. Le système judiciaire est en cours de renforcement mais ses faiblesses sont un obstacle à l'amélioration du climat des affaires. Le renforcement des cellules de planification et de projets doit se poursuivre.

4.4.5 La privatisation des entreprises publiques a beaucoup avancé et se poursuit dans la perspective d'une finalisation des opérations de privatisation en cours. Le climat des affaires n'est pas satisfaisant malgré les progrès observés, comme le montre le classement du Cameroun dans le rapport « Doing Business ». L'amélioration du climat des affaires est indispensable. Les crédits bancaires d'investissement au secteur privé restent faibles. La gouvernance des entreprises privatisées comme celle de l'ensemble du secteur privé est à améliorer.

4.4.6 De façon générale, la mise en œuvre du PAS III n'a pas permis tout le renforcement attendu des capacités institutionnelles de l'Etat, mais des résultats ont été obtenus dans cette direction. L'impact de PAS III sur le développement institutionnel est tout juste satisfaisant.

4.5 Durabilité

4.5.1 Les indicateurs de la durabilité sont examinés : Engagement durable de l'Emprunteur, soutien sociopolitique, viabilité économique, dispositions institutionnelles, viabilité environnementale, résistance aux facteurs exogènes.

4.5.2 Le Gouvernement a fait preuve d'engagement pendant le PAS III, engagement qui s'est poursuivi au-delà du programme en 2005 et 2006. Aussi, quoique ses efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques n'aient pas été toujours constants comme le montrent les dérapages budgétaires de 2004, le redressement de la politique budgétaire en 2005, atteste de

cette continuité de l'engagement gouvernemental soutenu sur le long terme. Cet engagement est un facteur favorable de la durabilité des résultats déjà obtenus.

4.5.3 Le soutien sociopolitique de l'action gouvernementale par la population ne peut qu'avoir bénéficié de ses résultats concrets en termes de réduction de la pauvreté, de santé, d'éducation et d'amélioration des conditions de vie. Il peut souffrir aussi des limites de ces résultats et de la persistance des contraintes rencontrées par le pays. Ainsi, une incidence élevée de la pauvreté persiste, le niveau bas des salaires est contesté et les attentes sociales non satisfaites restent fortes. L'adhésion sociopolitique de la population s'est exprimée à des degrés divers lors de différentes élections. Ainsi, des élections présidentielles qui ont eu lieu en 2004 ont confirmé le Président de la République en place et la continuité de l'exercice du pouvoir. Le rôle plus actif du Parlement ainsi que la participation de la société civile à l'organisation et au contrôle des activités nationales se sont développés au cours des dernières années, mais restent à étendre et à doter de capacités. L'atteinte du point d'achèvement a soulevé des espoirs de la population pour une amélioration de ses conditions de vie et, en particulier en matière salariale et de coût de la vie.

4.5.4 La viabilité économique des résultats obtenus facilite la durabilité des mesures du PAS III. Le maintien des grands équilibres macro-économiques facilite la mise en œuvre de politiques futures davantage capables d'impulser une forte croissance. L'augmentation en cours des ressources budgétaires permettra un niveau de dépenses et d'investissements publics plus en rapport avec les besoins de développement du pays. L'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE et l'allègement substantiel de sa dette extérieure ont dégagé d'importantes ressources financières (plus de 4 milliards de dollars en VAN) pour financer les investissements sociaux et prioritaires. Cependant, la viabilité économique reste fragile. La dette ne restera soutenable que si sont menées les politiques adéquates et si l'environnement international et régional ne se détériore pas. Au cours des quinze dernières années, les taux de croissance n'ont jamais atteint le niveau de 6% indispensable pour atteindre les ODM. Le prochain DSRP devra dégager en 2007 des voies nouvelles d'impulsion de la croissance hors hydrocarbures.

4.5.5 La consolidation du dispositif institutionnel obtenue pendant le PAS III facilitera les actions futures, mais elle a été trop limitée et son impact dépendra de la continuité dans la concrétisation des mesures adoptées. L'amélioration de la programmation financière, l'élargissement et l'intensification de la collecte des ressources budgétaires, la meilleure maîtrise des marchés publics, la gestion améliorée de la fonction publique, le renforcement en cours de la Justice, ainsi que la mise en place du Conseil Constitutionnel et de la Chambre des comptes sont des acquis à approfondir pour la durabilité du dispositif institutionnel.

4.5.6 La nouvelle réglementation de l'activité forestière a donné une base plus solide à la préservation et la stabilité des écosystèmes forestiers. Les efforts engagés pour la politique de l'environnement, en particulier en liaison avec le pipeline pétrolier Tchad-Cameroun, contribueront aussi à la durabilité des résultats de PAS III.

4.5.7 La résistance de l'économie camerounaise aux facteurs extérieurs s'appuie sur l'existence de plusieurs produits d'exportations et sur une dépendance limitée de l'aide extérieure. PAS III y a contribué en permettant la poursuite de l'augmentation de la production des produits exportés

et a réduit les besoins en financement extérieur en limitant les déficits extérieurs. Mais cette résistance est limitée car le pays reste très dépendant des exportations de pétrole, de l'environnement économique international et de l'environnement régional.

4.5.8 Au total, comme le montrent l'analyse des éléments de durabilité de PAS III et les progrès de 2005 et 2006 dans l'obtention de ses impacts positifs, la durabilité de PAS III est jugée satisfaisante.

4.6 Notation de performance globale

4.6.1 Les performances enregistrées pendant le programme ont permis au Cameroun de progresser vers le point d'achèvement de l'initiative PPTE rendant la dette extérieure viable à long terme. La performance globale du programme PAS III résulte de la prise en considération de la pertinence, de l'efficacité, du développement institutionnel, de l'efficience, et de la durabilité dont les notations sont résumées ci-dessous :

| Critères d'évaluation | REPP |
|-----------------------------|------------------|
| Pertinence | Satisfaisant |
| Efficacité | Satisfaisant |
| Efficience | Peu satisfaisant |
| Impact institutionnel | Satisfaisant |
| Durabilité | Satisfaisant |
| Note de performance globale | Satisfaisant |

4.6.2 Le PAS III est pertinent. Il est cohérent avec la stratégie du Gouvernement (il découle de la mise en œuvre opérationnelle du DSRPi), avec celle de la Banque (il applique les priorités retenues dans le DSP), et il répond aux besoins du pays. Cependant, le programme souffre de son champ trop vaste, du trop grand nombre de mesures à réaliser en peu de temps et de l'irréalisme de certains de leurs calendriers.

4.6.3 Le PAS III a contribué à maintenir la stabilité macro-économique, assurer une croissance moyenne de 4,1% sur la période 2001-2004, stabiliser ou faire reculer l'incidence de la pauvreté, améliorer l'accès de la population aux services sociaux, et accéder aux ressources de l'Initiative PPTE. Il a jeté les bases des résultats obtenus au-delà du programme en 2005 et 2006. Cependant, il n'a pu impulser une croissance suffisante du secteur non pétrolier et faire reculer davantage la pauvreté.

4.6.4 Par contre, le développement institutionnel est jugé tout juste satisfaisant en raison de la lenteur de la mise en œuvre des réformes et des lacunes en matière de gouvernance. Cependant, il a facilité le renforcement encore limité des capacités institutionnelles de l'administration, notamment en matière de lutte contre la pauvreté, de mobilisation des ressources budgétaires, de modernisation de l'administration fiscale, de réforme de la fonction publique. De même, l'efficience économique ne s'est pas améliorée au cours du programme en raison de la persistance de facteurs entravant la gouvernance, donc la promotion des investissements et l'efficacité de l'utilisation des facteurs.

4.6.5 La durabilité satisfaisante des résultats de PAS III est mise en lumière par la réalisation supplémentaire de mesures du programme en 2005 et 2006, les progrès de la situation macroéconomique en 2005 et 2006 et l'atteinte en 2006 du point d'achèvement PPTE. Ces réalisations sont significatives de l'engagement du gouvernement et de ses partenaires au développement pour la durabilité des acquis des programmes passés. Le Gouvernement a en effet affiché, depuis 2005 une ferme volonté de mener le programme de réformes à son terme. PAS III a donc assuré la pleine contribution de la Banque à cette importante étape qu'est l'atteinte par le pays du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. De plus, des orientations de PAS III continuent à être prises en charge dans le cadre de la nouvelle FRPC du FMI ou du PARG de la Banque. Le programme a permis en particulier de préparer une nouvelle contribution de la Banque dans le domaine de la gouvernance, contribution dont la visibilité est significative, tant auprès des autorités camerounaises que des autres partenaires au développement au Cameroun.

4.6.6 Les évaluations rétrospectives de la FRPC du FMI et du CAS III de la BM sont utiles pour éclairer notre appréciation de PAS III, puisque ces deux programmes et PAS III ont concurremment soutenu le programme du gouvernement pendant la même période. Cette évaluation est développée dans le Document du point d'achèvement de l'Initiative PPTE pour le Cameroun. Il y est indiqué que le FMI et l'IDA considèrent que « les résultats du Cameroun dans le cadre du programme appuyé par la FRPC représentent des antécédents satisfaisants d'application énergique et durable des politiques » et que « le CAS III a été clos en mars 2004 après décaissement complet de toutes les tranches et le rapport de fin de mise en œuvre de la Banque mondiale a jugé la mise en œuvre satisfaisante dans l'ensemble, évaluation confirmée par le groupe d'évaluation indépendant de la Banque mondiale ».

4.6.7 Sur la base de ce qui précède le programme PAS III est jugé globalement satisfaisant.

4.7 Performance de l'Emprunteur

4.7.1 La préparation du programme ainsi que la préparation du DSRPi puis du DSRP final ont permis une participation élargie mais insuffisante des acteurs concernés. Les rapports d'exécution du DSRP sont régulièrement établis. Les documents du Gouvernement, le DSRPi, le PNG et divers rapports et études ont été des textes de base pour l'élaboration du PAS III. L'emprunteur a pu, sauf en 2004, préserver les grands équilibres macro-économiques, a donné la priorité aux dépenses sociales, et a fait bénéficier l'administration camerounaise de diverses actions de renforcement institutionnel, mais ce renforcement reste insuffisant. Les efforts du Gouvernement au niveau de la gestion des finances publiques et de la gouvernance n'ont pas été constants, ce qui a entraîné la cessation de la FRPC en 2004.

4.7.2 L'exécution du programme par l'emprunteur a été insuffisante bien que le comité technique de pilotage ait apporté une contribution satisfaisante, qui n'a pas été suffisamment relayée par d'autres administrations du pays. Les coûts du programme ont été respectés, mais c'est avec retard que le prêt a été mis en vigueur et que la 2eme tranche a été décaissée. Aussi, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre tardivement. Les conditions du prêt ont été respectées, avec difficulté et retard pour le Code de la Famille. Pour ce qui est de l'adéquation du suivi-évaluation et de la communication de rapports, les rapports trimestriels de suivi du PAS

III ont été communiqués irrégulièrement. Le rapport d'audit du compte spécial a été soumis tardivement.

4.7.3 La performance de l'emprunteur est jugée peu satisfaisante, en raison des retards dans l'exécution du programme, de la non soumission régulière des rapports trimestriels de suivi du programme, de l'insuffisance d'appui politique favorisant une réalisation moins lente des mesures de gouvernance, ainsi que des dérapages des dépenses publiques survenus en 2004.

4.8 Performance de la Banque

4.8.1 La Banque n'a pas effectué de mission d'identification, mais le PAS III avait été identifié par le DSP 1999-2001 en mars 2000 et précédé d'une mission de préparation du RAP II (juillet 2000). Il poursuit les réformes déjà engagées au cours du PAS II. Le programme est en conformité avec la stratégie de développement du gouvernement et avec la stratégie de la Banque en faveur du pays. Au stade de la préparation, la Banque n'a pas effectué de mission de préparation, mais a participé aux missions du FMI et de la Banque Mondiale pour la préparation du FRPC 2000-2004. L'adoption de DSRPi, l'atteinte du point de décision en octobre 2000, le nouvel accord FRPC avec le FMI, et la nécessité de poursuivre les efforts de PAS II rendaient particulièrement opportun l'adoption de PAS III. Des études préalables de la Banque auraient pu éclairer des domaines particuliers à couvrir par le PAS III.

4.8.2 L'évaluation du PAS III s'est déroulée en liaison avec les Institutions de Bretton Woods et la coordination a été bonne en termes d'objectifs, de mesures et de calendriers. Le rapport d'évaluation est cohérent avec le DSRP intérimaire et le DSP 1999-2001. En retenant une composante centrée sur la réduction de la pauvreté et une composante centrée sur la gouvernance, la Banque s'est efforcée de tirer les leçons du passé en mettant un accent spécifique, par rapport aux préoccupations du FMI et de la BM, sur la lutte contre la pauvreté et la gouvernance. Le nombre de mesures du programme était trop élevé mais tenait compte en partie des recommandations du RAP et du REPP³⁸ de PAS II. En effet alors que le PAS III compte 3 composantes et 106 mesures, le PAS II comportait 8 composantes et 132 mesures tandis que le PAS I comportait 11 composantes et 185 mesures. Mais cette diminution aurait pu être plus importante si une telle décision commune avait été prise par la Banque, le FMI et la Banque Mondiale. Une sélectivité accrue des mesures aurait pu être aussi obtenue par la Banque, par exemple en limitant le PAS III aux composantes de réduction de la pauvreté et de la gouvernance. Le calendrier de l'exécution des mesures était trop ambitieux. Il aurait fallu une définition plus précise des mesures et de leurs indicateurs et calendriers, les conditions exigées par le PAS III étaient moins nombreuses que dans les PAS précédents et à la portée du gouvernement, sauf la condition sur le Code de la Famille dont la complexité a été sous estimée et insuffisamment discutée lors des négociations. Le prêt à l'ajustement structurel ainsi que son montage financier étaient appropriés à cause des interactions d'une part entre les différentes composantes du programme, d'autre part entre le programme et ceux qui l'ont précédé.

4.8.3 Au stade de la supervision, La Banque a effectué une mission de revue à mi-parcours en avril 2003 dont les recommandations étaient pertinentes en vue de la meilleure gestion du

³⁸ Le REPP a été élaboré en novembre 2002 après l'adoption du PAS III.

programme et l'atteinte des objectifs visés. Une mission de revue du portefeuille a eu lieu en novembre 2003 et a permis de faire un point rapide du PAS III et de projets concourant aux mêmes objectifs. Une partie des projets de la Banque concourt en effet aux objectifs visés par le PAS III en matière de lutte contre la pauvreté (par exemple, le projet d'appui au programme national de la santé de reproduction) et de gouvernance (le projet d'appui au programme national de gouvernance). Il n'y a pas eu de mission de supervision du programme, le manque de personnel au niveau de la Banque, et les perturbations dues à sa relocalisation rendant difficile leur organisation. Au cours du programme, l'élaboration du profil de gouvernance pays, le suivi de l'initiative PPTTE et les évaluations périodiques du portefeuille ont été l'occasion de préciser les analyses disponibles. L'élaboration du profil de gouvernance en 2004 a été cependant une occasion de faire le point dans le domaine de la gouvernance, composante importante du PAS III.

4.8.4 Ces caractéristiques de la performance de la Banque à l'identification, à la préparation et à la supervision peuvent se retrouver dans d'autres programmes et projets de la Banque. Les recommandations du RAP et du REPP de PAS II, comme des recommandations précédentes de rapports d'OPEV demandaient de passer par le cycle complet de projets, de renforcer la composition des missions d'évaluation et de supervision et d'accroître le nombre de missions de supervision. L'application adéquate de ces recommandations supposait en particulier l'accroissement suffisant des moyens à la disposition des départements concernés, ce qui n'était pas le cas.

4.8.5 Au total, la performance de la Banque est jugée satisfaisante.

4.9 Les facteurs influençant la performance et les résultats

4.9.1 Il peut être distingué les facteurs échappant au contrôle des autorités, ceux relevant de l'autorité de l'Etat, ceux relevant de la compétence de l'organe d'exécution, ceux touchant l'exécution.

4.9.2 Parmi les facteurs échappant au contrôle de l'Etat, il faut signaler d'abord la hausse des prix du pétrole qui a permis une augmentation des ressources budgétaires et un redressement des grands équilibres macro-économiques. Par contre, les prix de plusieurs produits exportés ont baissé ou ont été instables, pénalisant ainsi les équilibres extérieurs. Le prix du cacao a augmenté mais la production et les prix du café ont baissé. Les exportations de bois ont baissé en raison de la politique de préservation des forêts.

4.9.3 Parmi les facteurs relevant de l'autorité de l'Etat, il peut être mis en lumière les questions de gouvernance et de renforcement des capacités qui ont affecté négativement l'exécution du programme. L'engagement du Gouvernement a permis de faire avancer globalement les réformes mais avec des retards importants. De plus, son engagement politique a été insuffisant pour appuyer la réalisation des mesures de gouvernance et la lutte contre la corruption. Pour ce qui est des capacités, celles-ci souffrent des impacts négatifs des lacunes de la politique des ressources humaines, de la politique des salaires et du gel des recrutements dans la fonction publique. La sous estimation des moyens nécessaires au renforcement des capacités pénalise la performance d'exécution du programme.

4.9.4 Parmi les facteurs touchant l'exécution, signalons les calendriers irréalistes qui ont fixé trop d'objectifs dans un court laps de temps.

5. CONCLUSIONS, LECONS ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusions

5.1.1 Pendant le PAS III, l'incidence de la pauvreté a continué à diminuer, mais moins que ce qui serait nécessaire pour atteindre les ODM, en raison principalement de taux de croissance du PIB inférieurs à ceux qui étaient visés, y compris ceux de la production non pétrolière. La stabilité macroéconomique a été dans l'ensemble maintenue depuis octobre 2000, mais a été sérieusement menacée par les dérapages budgétaires de 2004, année électorale, corrigés par la suite. Ces dérapages avaient entraîné l'arrêt de la FRPC et la non atteinte du point d'achèvement en 2004. Les allègements de dettes obtenus seront importants mais la mobilisation des ressources financières intérieures et extérieures n'exploite pas toutes les possibilités existantes. La progression dans la réalisation de réformes structurelles et de gouvernance s'est accélérée au cours de la dernière période, mais la gouvernance reste encore faible.

5.1.2 Malgré ses lacunes initiales (tant l'identification que la préparation du Programme se sont traduits en un train de mesures trop ambitieux en regard de l'échéance prévue) le PAS III s'est avéré être un programme utile, tant pour la Banque, que pour le Cameroun. Le Programme a contribué à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, une réalisation significative pour le pays. Le PAS III aura aussi permis à la Banque de prendre l'initiative au Cameroun en matière de Gouvernance en collaboration avec les institutions de Bretton Woods. Ce cheminement, combiné aux expériences acquises avec le PAS II, annonce une plus grande sélectivité dans les interventions multi secteur de la BAD au Cameroun, ou la Banque semble s'orienter désormais résolument vers la Gouvernance avec le PARG approuvé en novembre 2006.

5.2 Leçons

- L'utilité de l'instrument Prêts d'appui aux réformes est confirmée par les résultats de PAS III ;
 - L'instrument Prêts d'appui aux réformes a permis une action à long terme de la Banque et les résultats positifs tels l'atteinte du point d'achèvement en 2006. Il a permis de renforcer la coordination de la Banque avec les autres partenaires au développement.
- Des résultats positifs de stabilisation macroéconomique et de croissance modérée sont obtenus par des programmes du type PAS III, mais ceux-ci ont des difficultés à assurer une croissance forte permettant de faire reculer la pauvreté et d'atteindre les ODM.
 - Un problème central du développement du Cameroun est la pleine utilisation de ses grandes potentialités et l'augmentation plus forte de la croissance hors hydrocarbures.

- Le recul de la pauvreté et l'amélioration de la situation sociale n'ont pas été des préoccupations prises à temps par les programmes précédant le PAS III. Des programmes de ce type peuvent sous-estimer la lutte contre la pauvreté.
 - La résorption actuelle difficile de l'aggravation de la pauvreté qui avait été enregistrée dans les années 1990 montre l'importance de politiques ciblant à temps les objectifs de lutte contre la pauvreté.
- La prise en considération insuffisante des étapes d'identification et de préparation des programmes nuit à leur qualité à l'entrée.
 - Il peut en résulter des calendriers irréalistes, des mesures imprécises, des indicateurs insuffisants et une impréparation par le Gouvernement des capacités de réalisation et moyens de financement nécessaires. La coordination avec les autres bailleurs de fonds et l'utilisation souhaitable des résultats de leurs travaux d'identification, de préparation et d'évaluation ne doivent pas constituer des raisons de passer outre les missions propres d'identification et de préparation de la Banque. Il s'agit de renforcer la contribution substantive de la Banque.
- Le grand nombre de mesures de gouvernance du PAS III et du PNG qui étaient à mettre en œuvre dans de courts délais sont le signe d'une sous-estimation chronique des difficultés de la bonne gouvernance.
 - Les progrès de la gouvernance, particulièrement difficiles à organiser et mettre en œuvre, exigent d'une part des programmes bien conçus disposant de moyens et d'autre part un engagement soutenu du Gouvernement sur le long terme avec l'appui de la société civile.

5.3 Recommandations

5.3.1 Pour le Groupe de la Banque. Il est recommandé que la Banque :

- (i) Continue à apporter son appui aux réformes économiques et sociales au Cameroun, notamment à la lutte contre la pauvreté, à l'amélioration de la gouvernance et au renforcement des capacités dans ces domaines. A cet effet, la Banque utilisera l'instrument adapté de financement qu'est le prêt d'appui aux réformes;
- (ii) Concentre les programmes d'appui aux réformes sur un nombre réduit de domaines et secteurs clés (gouvernance, social, éducation, agriculture) et y limite le nombre des mesures ;
- (iii) Accorde plus d'importance aux missions d'identification et de préparation des programmes pour améliorer la qualité à l'entrée des programmes et la sélection des critères et indicateurs permettant le suivi adéquat de leur exécution. A cet égard, il lui faut mieux tenir compte des leçons des programmes précédents et s'assurer de : l'existence des études préalables nécessaires avant de retenir des réformes complexes ; de la disponibilité des financements pour des volets

importants des programmes ; et du réalisme des calendriers retenus ;

- (iv) Intensifie ses activités de supervision, en particulier à travers davantage de missions sur le terrain et le suivi régulier des critères et indicateurs pertinents.

5.3.2 Pour le Gouvernement. Il est recommandé que le Gouvernement

- (i) Accélère la mise en œuvre des réformes, améliore la gestion des finances publiques, le climat des affaires et accentue la décentralisation;
- (ii) Continue à donner la priorité à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration de la situation sociale ;
- (iii) Impulse, en particulier dans le cadre de la préparation du prochain DSRP de 2007, des réflexions et des actions pour une croissance forte de la production hors hydrocarbures;
- (iv) Accorde toute l'importance nécessaire à la promotion de la bonne gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption. A cet égard, il est indispensable de veiller à la bonne mise en œuvre du prochain PARG et au fonctionnement efficace du projet d'appui institutionnel qui lui est lié ;
- (v) Utilise efficacement les ressources dégagées par l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE et mobilise les ressources financières extérieures, en veillant à la soutenabilité de l'endettement extérieur;
- (vi) Fasse respecter par ses services les accords liant le Cameroun et la Banque, en particulier l'établissement régulier des rapports de suivi des programmes et leur transmission à la Banque.

NOTATIONS DE L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

| N° | INDICATEURS COMPOSANTS | NOTE (1 à 4) | OBSERVATIONS |
|-----------|---|--------------|--|
| 1. | <u>Pertinence et évaluation de la qualité à l'entrée</u> | 3 | Satisfaisant |
| i) | Cohérence avec la stratégie du développement global du pays | 3,0 | Les objectifs du PAS III sont cohérents avec la stratégie de développement global du pays retenue par le DSRP intérimaire qui a permis au Cameroun d'atteindre le point de décision PPTE car ses composantes et ses 106 mesures sont tirées ou inspirées du DSRPi. L'atteinte de ces objectifs devait permettre au Cameroun d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. |
| ii) | Cohérence avec la stratégie d'aide de la Banque | 3,0 | Le DSP de la Banque 1999-2001 avait retenu une stratégie axée sur la réduction de la pauvreté et était conforme au DSRP intérimaire. Comme le DSP, le PAS III vise la promotion de la croissance économique et mène des actions spécifiques visant à améliorer les revenus et les conditions de vie des populations pauvres. |
| iii) | Politique macroéconomique | 2,5 | La préservation des équilibres macro-économiques était nécessaire pour poursuivre la croissance et augmenter le pouvoir d'achat. Les taux de croissance élevés du PIB visés (au moins 6% à partir de 2003) étaient volontaristes et supposait que soit organisée la croissance forte et durable du PIB non pétrolier. Des risques ou conditions spécifiques intérieurs (élections) ou extérieurs (prix des produits exportés) auraient pu être mieux pris en charge. |
| iv) | Politique sectorielle | 2,5 | La politique sectorielle a porté sur la priorité accordée à l'éducation et la santé, la réforme de la justice, la poursuite de la réforme de la Fonction Publique, la poursuite de la réforme des entreprises publiques et de leur privatisation, l'entretien routier, et la protection de la forêt. |
| v) | Réformes des politiques publiques | 3 | Les réformes des politiques publiques, conformes aux politiques du gouvernement et de la Banque, ont porté sur la politique budgétaire, la politique monétaire et financière, la politique de la dette, la Fonction publique, les entreprises publiques et les marchés publics, et de façon plus générale sur l'amélioration de la gouvernance. |
| vi) | Réduction de la pauvreté | 3 | La politique de réduction de la pauvreté a consisté en des efforts pour améliorer les revenus de la population à travers les effets de la croissance et l'emploi, et à orienter les allocations budgétaires en faveur des secteurs prioritaires ayant un impact significatif sur le bien être de la majorité de la population. Ces secteurs sont notamment l'éducation et la santé. Des mesures plus détaillées auraient pu être prévues. |
| vii) | Egalité sociale et genre | 2,5 | Le Programme visait à améliorer le cadre juridico-institutionnel des femmes et à appuyer leur plus grande participation aux activités socio-économiques. Un code de la famille équitable devait être élaboré mais sa complexité était sous-estimée. L'accès des filles à l'éducation devait être élargi. |
| viii) | Préoccupations environnementales | 3,0 | Le PAS III visait la poursuite de la réforme du secteur forestier et la restructuration de l'ONADER en vue de garantir une exploitation écologiquement viable des ressources naturelles, notamment forestières. ??? |

| N° | INDICATEURS COMPOSANTS | NOTE (1 à 4) | OBSERVATIONS |
|-------|---|--------------|---|
| ix) | Valorisation des ressources humaines | 3,0 | Le programme prévoyait une place importante à l'éducation et à la santé. Cependant, le renforcement des capacités de l'ensemble des ministères et secteurs nécessitait plus de moyens. |
| x) | Développement institutionnel | 2,5 | Le programme visait le renforcement des capacités institutionnelles de l'administration, notamment, en matière de mobilisation des ressources, de modernisation de l'administration fiscale et d'informatisation. Il devait faire progresser la réforme de la fonction publique. Mais, il ne prévoyait pas explicitement les moyens et le temps nécessaires à sa réalisation. La mise en place du Conseil Constitutionnel et de la Chambre des comptes ont été prévus, sans étude suffisante des conditions de leur fonctionnement. |
| xi) | Développement du secteur privé | 2,5 | La promotion du secteur privé porte sur la privatisation des entreprises publiques, l'amélioration du climat des affaires, l'augmentation du crédit au secteur privé et l'utilisation d'ONG pour l'entretien routier. Une meilleure organisation de la régulation économique, des calendriers réalistes de la privatisation, une bonne gouvernance du secteur privé et un appui accru du système bancaire étaient à organiser. |
| xii) | Intégration économique régionale | 2,5 | Le programme appelle, sans s'en donner les moyens, à l'application des dispositions de la réforme fiscal-douanière de la CEMAC, notamment la mise en œuvre des mesures d'intégration commerciale et financière. |
| xiii) | Qualité à l'entrée (y compris exigences, complexité, risques, etc.) | 2 | Des missions d'identification et de préparation n'ont pas été conduites, ce qui a gêné l'approfondissement de l'évaluation. Le programme était trop complexe et ambitieux. Il comportait trop de mesures même s'il en comportait moins que le PAS I (185) et le PAS II (132). Ses calendriers étaient insuffisamment étudiés. Peu d'indicateurs de résultats sont retenus par le cadre logique pour la gouvernance. |

Performance de résultats du programme

| N° | INDICATEURS COMPOSANTS | NOTE (1 à 4) | OBSERVATIONS |
|------|--|--|--|
| 2 | Réalisation des objectifs et résultats (« efficacité ») | 2,5 | Satisfaisant |
| i) | Objectifs de l'action publique | 2,5 | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation et croissance macro-économiques - Investissements et dépenses publics - Gestion de la dette - Réforme de la fonction publique | <ul style="list-style-type: none"> 2,5 2,5 3 2 | <ul style="list-style-type: none"> La stabilité macroéconomique a été dans l'ensemble maintenue depuis l'atteinte du point de décision en octobre 2000, sauf en 2004. Le taux d'inflation a été maîtrisé en deçà de 2% par an. Le déficit du compte courant a eu tendance à croître et a été difficilement maîtrisé (3,6% en 2004). La situation budgétaire s'est temporairement détériorée en 2004. Les taux de croissance du PIB, pourtant significatifs avec un taux moyen de 4,1%, en 2001-2004 ont été inférieurs aux taux ambitieux visés (au moins 6% dès 2003). Les dépenses publiques d'investissement comme les recettes budgétaires hors pétrole représentent une part insuffisante du PIB. Les dépenses publiques en faveur des secteurs sociaux ont augmenté. Suite au point de décision (octobre 2000) de l'Initiative PPTE, le Cameroun a progressé vers le point d'achèvement (qui ne sera pas atteint en 2004 mais en avril 2006). L'allègement de dette intérimaire a été utilisé en faveur des secteurs sociaux et prioritaires. Le programme a poursuivi, mais avec lenteur, la réforme de la fonction publique. |
| ii) | Objectifs physiques | N.A | NA |
| iii) | Objectifs financiers | 2,5 | Les recettes budgétaires ont augmenté, mais les fuites fiscales restent importantes. Les soldes budgétaires ne sont pas toujours maîtrisés. |
| iv) | Objectifs de développement institutionnel | 2,5 | Des réformes qui n'ont pas encore donné tous leurs résultats, ont été introduites dans la gestion des finances publiques et la conduite des marchés publics. Le processus DSRP a été consolidé. La Chambre des Comptes a été créée. |
| v) | Objectifs sociaux et bénéficiaires | 2,5 | Le DSRP final a été adopté par le Gouvernement en 2003. Selon les estimations officielles, l'incidence de la pauvreté est passée de 53,3% en 1996 à 40,2% en 2001 et a ensuite décro lentement, à |

| N° | INDICATEURS COMPOSANTS | NOTE (1 à 4) | OBSERVATIONS |
|----------|--------------------------------|-----------------|--|
| | | | un rythme inférieur à celui nécessaire pour atteindre les OMD. Dans le secteur de la santé, des résultats ont été obtenus dans des domaines tels que la vaccination, la lutte contre le paludisme et le SIDA, mais les indicateurs relatifs à la santé des enfants et à la mortalité maternelle sont restés stables ou se sont dégradés. Le taux brut de scolarisation dans le primaire est passé de 81% en 1995-96 à environ 100% en 2003-2004, avec un indice de parité de 0,85 en 2004. Pour ce qui est de l'atteinte des OMD en 2015, à part l'éducation, le Cameroun reste en deçà des objectifs. |
| vi) | Objectifs environnementaux | 3 | Le secteur forestier a été réformé d'une manière fondamentale pour plus de transparence et davantage de recettes de l'État. Le Programme sectoriel forêts et environnement (PSFE) a été élaboré en vue d'une exploitation écologiquement viable des ressources naturelles, notamment forestières. |
| vii) | Développement du secteur privé | 2,0 | La privatisation des entreprises publiques se poursuit et a souffert de calendriers irréalistes pour quelques entreprises. L'amélioration du climat des affaires est indispensable. Les crédits bancaires d'investissement au secteur privé restent faibles. La gouvernance des entreprises privatisées comme celle de l'ensemble du secteur privé est à améliorer. |
| 3 | Efficienne | 2 | Peu satisfaisant |

Performance de résultats du programme

| N° | INDICATEURS COMPOSANTS | NOTE (1 à 4) | OBSERVATIONS |
|-----------|--|-----------------|--|
| 4. | Impact sur le développement institutionnel (DI) | 2,5 | Satisfaisant |
| | Gestion économique | 2,5 | Les capacités de gestion ont été améliorées dans les domaines de la collecte des revenus budgétaires, de la gestion de la dette, de la fonction publique, des marchés publics, de la programmation et de la gestion des projets, de la lutte contre la pauvreté, de l'analyse économique, et de la statistique. Le système bancaire est assaini mais ne joue pas de rôle dynamique dans le financement de l'économie. De nombreuses lacunes subsistent (capacités insuffisantes, corruption, décentralisation). |
| | Atténuation de la pauvreté | 2,5 | La lutte contre la pauvreté s'organise mieux sur la base du DSRP. L'affectation des ressources budgétaires en faveur des investissements sociaux et des pauvres a augmenté et est mieux maîtrisée. Les fortes inégalités de revenus ne sont pas suffisamment combattues. |
| | Capacité sectorielle | 2,5 | Les capacités ont été renforcées dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la justice, des forêts, etc. mais restent insuffisantes de façon générale. Au niveau des ministères, le renforcement des cellules de planification et de projets doit se poursuivre. |
| 5 | Durabilité | 2,5 | Satisfaisant |
| i) | Viabilité technique | NA | |
| ii) | Engagement durable de l'Emprunteur (cadre légal/réglementaire inclus) | 2,5 | Malgré les retards importants enregistrés dans la mise en œuvre des mesures et des inégalités dans la mise en œuvre des politiques, le Gouvernement a fait preuve, en particulier depuis 2005, d'une volonté politique affichée et a obtenu de premiers résultats. Les efforts de gestion des finances publiques n'ont pas été constants, ce qui n'a pas permis de conclure la cinquième revue de la FRPC en 2004. |
| iii) | Soutien sociopolitique (y.c. participation des bénéficiaires, protection des groupes vulnérables, stabilité politique) | 2,5 | Des élections présidentielles ont eu lieu en 2004. Le degré de participation de la société civile aux activités nationales reste limité. Le gouvernement s'est efforcé de faire bénéficier la population de résultats concrets en termes de réduction de la pauvreté, de santé, d'éducation et d'amélioration des conditions de vie. L'atteinte du point d'achèvement a soulevé des espoirs de la population pour une amélioration de ses conditions de vie et les attentes sociales non satisfaites restent fortes, en particulier en matière salariale et de coût de la vie. |

| N° | INDICATEURS COMPOSANTS | NOTE (1 à 4) | OBSERVATIONS |
|----------|---|-----------------|---|
| iv) | Viabilité économique | 2,5 | Le programme a contribué à maintenir les grands équilibres macro-économiques du Cameroun et à augmenter les ressources budgétaires. L'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE et l'allègement substantiel de sa dette extérieure ont créé les conditions de sa soutenabilité. Cependant, la viabilité économique reste fragile. Les taux de croissance économique restent en deçà des taux visés pour l'atteinte des ODM. Le prochain DSRP devra dégager en 2007 des voies nouvelles d'impulsion de la croissance hors hydrocarbures. |
| v) | Dispositions institutionnelles (organisationnelles et de gestion) | 2,5 | Les acquis du programme ont permis de poursuivre, mais à un rythme devant être accéléré, l'amélioration, commencée lors de PAS II, de la programmation financière, la collecte des impôts et la gestion de la fonction publique. Le renforcement en cours de la Justice, la mise en place de la Chambre des comptes sont des acquis pour la durabilité du dispositif institutionnel. Le cadre institutionnel demande à être renforcé (décentralisation, lutte contre la corruption, bonne gouvernance) |
| vi) | Viabilité environnementale | 3 | La réforme profonde du secteur forestier permet plus de transparence, davantage de recettes de l'État, la préservation de l'environnement. Néanmoins, la vigilance reste nécessaire afin de préserver les gains de la réforme. La restructuration de l'Office national de développement des forêts (ONADEF) assure mieux l'adéquation du cadre institutionnel avec les objectifs sectoriels de politique de développement, notamment la préservation et la stabilité des écosystèmes forestiers. |
| vii) | Résistance aux facteurs exogènes | 2,0 | L'économie camerounaise reste très dépendante des exportations de pétrole, de l'environnement économique international et de l'environnement régional. |
| 6 | Indicateur de performance globale | 3 | Satisfaisant |

Performance de l'Emprunteur

| Indicateurs | Note (1 à 4) | Remarques |
|--|-------------------------|---|
| <u>Performance globale de l'Emprunteur</u> | 2 | Peu satisfaisant |
| 1. <u>Qualité de la préparation</u> - Contrôle, participation des bénéficiaires | <u>2,1</u> 2 | Le DSRPi, le PNG et divers rapports et études du gouvernement ont été des documents de base pour l'élaboration du PAS III. La préparation du DSRP final a permis une participation élargie mais insuffisante des acteurs concernés. |
| - Engagement du Gouvernement | 2 | Les efforts du Gouvernement au niveau de la gestion des finances publiques et de la gouvernance n'ont pas été constants, ce qui a entraîné la cessation de la FRPC en 2004 ; |
| - Politiques macroéconomiques et sectorielles | 2,5 | En référence au DSRPi, des politiques macroéconomiques et sectorielles ont été élaborées et mises en œuvre pour les secteurs principaux. L'action du Gouvernement a permis, sauf en 2004, de préserver les grands équilibres macro-économiques, et a donné la priorité aux dépenses sociales. |
| - Dispositions institutionnelles | 2 | L'administration camerounaise a connu un certain renforcement institutionnel pendant le programme, mais ce renforcement reste insuffisant. |
| 2. <u>Qualité de l'exécution</u> Performance de gestion de l'organe d'exécution | <u>1,8</u> 2,5 | Bien qu'une partie des mesures du programme n'aient pas été exécutées dans les délais prévus, le comité technique de pilotage a apporté une contribution satisfaisante. |
| Respect des coûts et du calendrier | 1 | Les coûts du programme ont été respectés. C'est avec retard que le prêt a été mis en vigueur et que la 2eme tranche a été décaissée. De nombreuses mesures du programme ont été mises en œuvre avec retard. |
| 3. Application des conventions | <u>2,5</u> | Les conditions du prêt ont été respectées, avec difficulté et retard pour le Code de la famille. |
| 4. Adéquation du suivi-évaluation et de la communication de rapports | <u>1,5</u> | Les rapports trimestriels de suivi du PAS III ont été communiqués irrégulièrement. Le rapport d'audit du compte spécial a été soumis tardivement. |

Performance de la Banque

| Indicateurs | Note (1 à 4) | |
|---|---|--|
| <u>Evaluation globale de la performance de la Banque</u> | <u>2 ou 2,5</u> | Satisfaisant |
| <u>Au stade de l'identification</u> - | <u>2,0</u> | La Banque n'a pas effectué de mission d'identification, mais le PAS III avait été identifié en mars 2000 dans le DSP 1999-2001 et précédé d'une mission de préparation du RAP de PAS II (juillet 2000). |
| <u>Au stade de la préparation</u> - Bien- fondé du soutien de la Banque - Soutien opportun de la Banque | <u>2 ou 2,5</u> 2 ou 2,5 2 ou 2,5 | - La Banque n'a pas effectué de mission de préparation, mais a participé aux missions du FMI et de la BM pour la préparation du FRPC 2000-2004, mais sans produire de rapport de préparation. - L'adoption de DSRPi et l'atteinte du point de décision PPTE en octobre 2000 rendaient particulièrement opportun l'adoption de PAS III. |
| <u>Au stade de l'évaluation</u> - Qualité des analyses - Pertinence des conditions et conventions - Adéquation de l'instrument de prêt - Adéquation du montage financier - Qualité de la coordination avec les d'autres donateurs/partenaires - Plans d'exécution et de supervision | <u>2,5</u> 2,0 3,0 3,0 3,0 2,5 ou 3 1,5 | -L'évaluation du PAS III s'est déroulée en liaison avec les Institutions de Bretton Woods. Le rapport d'évaluation est cohérent avec le DSRP intérimaire et le DSP 1999-2001. Le rôle de la Banque n'y apparaît pas suffisamment. - Les conditions étaient à la portée du gouvernement et les conventions habituelles, sauf la condition Code de la Famille dont la complexité a été sous estimée. - Le prêt à 'ajustement structurel était approprié à cause des interactions entre les différentes composantes du programme. - Il était approprié en tant que prêt. Il était accompagné d'un don au PAPNG. - La coordination avec les autres bailleurs de fonds a été bonne, mais avec insuffisamment d'apport analytique. - Le calendrier d'exécution des mesures était trop ambitieux et le plan d'exécution insuffisamment préparé par le Gouvernement et la Banque. |
| <u>Au stade de la supervision</u> | <u>1,5 ou 2</u> | La Banque a effectué une mission de revue à mi-parcours (avril 2003) et une mission de revue du portefeuille (nov.2003). Il n'y a pas eu de mission de supervision en raison d'un manque de personnel et de la relocalisation de la Banque à Tunis. Mais, la Banque a eu à élaborer le Profil de Gouvernance du Pays en 2004, contribution importante à la revue des aspects gouvernance du PAS III. |

FACTEURS INFLUENCANT L'EXECUTION, LA PERFORMANCE ET LES RESULTATS

| Facteurs | Substantiel | Partiel | Négligeable | SO | |
|---|-------------|---------|-------------|----|--|
| 1. Echappant au contrôle des autorités | | | | | |
| 1.1 Prix du marché mondial | + | | | | La bonne tenue des cours du pétrole a contribué à l'accroissement des recettes de l'Etat |
| 1.2 Evénements naturels | + | | | | Sécheresse 2000-2001 |
| 1.3 Performance de la Banque | + | | | | Sa contribution financière a été utile à la restauration de la croissance |
| 1.4 Performance des entrepreneurs/consultants | | | | NA | |
| 1.5 Guerre civile | | | | NA | |
| 1.6 Instabilité sociopolitique interne et régionale | | | | NA | |
| 2. Relevant de l'autorité de l'Etat | | | | | |
| 2.1 Politiques macroéconomiques | + | | | | La mise en œuvre du programme a permis la préservation des équilibres macro-économiques |
| 2.2 Politiques sectorielles | + | | | | La politique sectorielle, en particulier celles de la santé et de l'éducation ont eu des impacts positifs..... |
| 2.3. Engagement du gouvernement | + | | | | L'engagement du Gouvernement a permis de faire avancer les réformes, malgré des retards importants |
| 2.4. Nomination du personnel clé | | | | NA | |
| 2.5 Financement de contrepartie | | | | NA | |
| 2.6. Capacité administrative | | + | | | Impacts négatifs des lacunes de la politique des ressources humaines, de la politique des salaires et du gel des recrutements dans la fonction publique. Sous estimation des moyens nécessaires au renforcement des capacités. |
| 3. Relevant de la compétence de l'organe d'exécution | + | | | | Le CTS a acquis une bonne expérience dans la gestion des programmes depuis le PAS II |
| 3.1. Gestion | + | | | | Malgré les retards dans certains volets du programme, la gestion du programme a été correcte |
| 3.2 Dotation en personnel | | | | NA | |
| 3.3 Utilisation de l'assistance technique | | | | NA | |
| 3.4. Suivi et évaluation | | + | | | Les rapports de suivi du programme n'ont pas été fournis en temps opportun |
| 3.5 Participation des bénéficiaires | | + | | | Le programme découle de la mise en œuvre du DSRPi et du PNG auxquels les ministères et la société civile ont été associés à des degrés divers. |

| Facteurs | Substantiel | Partiel | Négligeable | SO | |
|---|-------------|---------|-------------|----|---|
| 4. Facteurs touchant l'exécution | | | | | |
| 4.1 Modification de l'envergure/échelle/conception du projet | | | | NA | |
| 4.2 Surestimation/sous-estimation des intrants matériels, des coûts unitaires de base | | | | NA | |
| 4.3 Insuffisance des provisions pour imprévus | | | | NA | |
| 4.4 Changement de taux de change, des dispositions financières et institutionnelles | | | | NA | |
| 4.5 Calendrier d'exécution irréaliste | + | | | | Le calendrier d'exécution des mesures du programme n'était pas réaliste |
| 4.6 Qualité de gestion, gestion financière incluse | + | | | | Le programme a été géré conformément aux conventions |
| 4.7 Retard dans la sélection du/des personnel/consultant(s) | | | | NA | |
| 4.8 Procédures d'acquisition et de décaissement inefficaces | | | | NA | |

MATRICE RETROSPECTIVE DU CADRE LOGIQUE DU PAS III

| Hiérarchie des objectifs (HO) | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | Moyens de vérification (MDV) | Hypothèses importantes/risques importants |
|---|---|--|--|--|--|
| | A l'évaluation Novembre 2000 | A l'achèvement Mars 2005 | A la post-évaluation Novembre 2006 | | |
| <p>1 – Objectif global Promouvoir le développement humain durable (DHD) et faire reculer la pauvreté</p> | L'indicateur du développement humain (IDH) s'est amélioré et l'incidence actuelle de la pauvreté est réduite à un rythme compatible avec l'objectif de ramener le taux de pauvreté à 42% en 2003/04 | L'IDH est passé de 0,506 en 2001 (125 ^{ème} sur 162 pays) à 0,501 (140 ^{ème} sur 177 pays) en 2004, tandis que l'indice de la pauvreté est estimé à 40,2% en 2001. | L'IDH est passé de 0,502 en 2000 à 0,506 (144 ^{ème} sur 177 pays) en 2004, tandis que l'indice de la pauvreté est estimé à 40,2% en 2001 et 38,8% en 2006 (selon une estimation provisoire des autorités). | Rapport de l'INS Rapport national sur le développement humain du PNUD au Cameroun. Rapport mondial sur le développement humain du PNUD | Engagement du Gouvernement Stabilité sociopolitique Adhésion de la population |
| <p>2 – Objectifs du programme Promouvoir une croissance forte et durable en diversifiant l'économie</p> | Le taux de croissance annuel du PIB par habitant est porté à 2 - 3% avant 2002/03 | Le taux de croissance du PIB réel a été de 4,2% en 2002 et 2003, alors que la population s'accroît au rythme annuel de 2,7% | Les taux de croissance par habitant ont été de 1,2%, 1,2%, 0,9%, -0,8% et 0,7%, en 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006, donc inférieurs aux prévisions en raison des taux de croissance insuffisants du PIB. | Comptes nationaux ; rapports CTS | Stabilité sociopolitique et bonne tenue des cours du pétrole et des autres principaux produits d'exportation |
| Réduire la pauvreté | L'incidence, l'étendue et la sévérité de la pauvreté baissent à un rythme compatible avec l'objectif des Nations unies de réduire de 50% le taux de pauvreté à l'horizon 2015 | L'incidence de la pauvreté est passée de 53,3% en 1996 à 40,2% en 2001, soit une baisse de 13,1%. | Selon les estimations officielles, l'incidence de la pauvreté est passée de 53,3% en 1996 à 40,2% en 2001 et 38,8% en 2006. Une prochaine enquête ECAM de l'INS à mener en 2007 va permettre de mettre à jour et préciser ces données. | Rapports de l'INS. Rapports des ministères MINEFI, de la santé, de l'éducation nationale, de l'agriculture et des travaux publics ; profil de pauvreté | Adhésion de tous les acteurs nationaux aux objectifs du DSRP |
| Promouvoir la bonne gouvernance | Le Programme national de gouvernance (PNG) est élaboré, adopté et mis en œuvre | Le Programme national de gouvernance PNG a été adopté en juin 2000 et est mis en œuvre depuis 2001, | Le Programme national de gouvernance (PNG I) a été adopté en juin 2000 et est mis en œuvre depuis 2001, | Rapport de l'INS Rapport national sur le développement humain du PNUD au Cameroun. | Engagement du Gouvernement et adhésion des populations |

| Hiérarchie des objectifs (HO) | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | Moyens de vérification (MDV) | Hypothèses importantes/risques importants |
|---|--|--|--|--|--|
| | A l'évaluation Novembre 2000 | A l'achèvement Mars 2005 | A la post-évaluation Novembre 2006 | | |
| | | notamment avec le soutien de la Banque dans le cadre d'un projet d'appui institutionnel. | notamment avec le soutien de la Banque dans le cadre d'un projet d'appui institutionnel. Un PNG II a été adopté en novembre 2005. La mise en œuvre de ces programmes est en train de se développer après des débuts difficiles. | Rapport mondial sur le développement humain du PNUD | |
| 3 – Résultats du programme La stabilité macro économique est consolidée | <p>Le taux d'inflation est maîtrisé en deçà de 2% par an</p> <p>Le déficit du compte courant (hors dons) est maintenu à 3 -3,5% du PIB au cours de la période du programme</p> <p>Les recettes budgétaires représentent 20,4% du PIB</p> <p>Les dépenses budgétaires sont stabilisées à 19% du PIB</p> | <p>Le taux d'inflation a été de 2,8% en 2002, mais a été ramené à 1,4% en 2003</p> <p>Le déficit du compte courant s'est creusé de 4,1% du PIB en 2000/01 à 7% du PIB en 2002, avant de se résorber à 1,7% en 2004</p> <p>Les recettes budgétaires totales (dons exclus) étaient de 19,2% du PIB en déc. 2002</p> <p>Les dépenses budgétaires se sont élevées à 17,8% en 2002 (14,2% si on ne tient pas compte du paiement des intérêts de la dette)</p> | <p>Les taux d'inflation ont été relativement maîtrisés : 1,6% en moyenne sur la période 2001-2004.</p> <p>Le déficit du compte courant qui s'était creusé à 4,1% et 7% du PIB en 2001 et 2002, a été ensuite difficilement maîtrisé : 2,6%, 3,8%, 3,6% et 0,5% en 2003, 2004, 2005 et 2006.</p> <p>Les recettes budgétaires totales (dons exclus) étaient en % du PIB de 15,2%, 17,3% et 18,7% en 2004, 2005 et 2006.</p> <p>Les dépenses budgétaires se sont stabilisées à 16,0%, 14,4% et 15,3% en 2004, 2005 et 2006.</p> | <p>Statistiques des prix à la consommation des ménages ; comptes nationaux ; rapports du CTS ; et balance des paiements. Budget de l'Etat ;</p> <p>Comptes nationaux Rapports du CTS</p> | <p>Engagement du Gouvernement Soutien des bailleurs de fonds Conjoncture économique favorable Engagement du Gouvernement Soutien des bailleurs de fonds Conjoncture économique favorable</p> <p>Engagement du Gouvernement Soutien des bailleurs de fonds Conjoncture économique favorable</p> |
| La croissance économique forte est | Le taux de croissance du PIB a atteint 5,7% en | Le taux de croissance du PIB a été de 4,2% entre | Les taux de croissance du PIB réel sont estimés à 4,1% | | |

| Hiérarchie des objectifs (HO) | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | Moyens de vérification (MDV) | Hypothèses importantes/risques importants |
|--|--|--|--|--|--|
| | A l'évaluation Novembre 2000 | A l'achèvement Mars 2005 | A la post-évaluation Novembre 2006 | | |
| rétablie | 2001/02 et au moins 6% à partir de 2002/03 | 2002 et 2004 | entre 2001 et 2004, soit des niveaux inférieurs aux prévisions ambitieuses faites. | | |
| La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté est mise en place | <p>Le document final de stratégie de réduction de la pauvreté adopté est mis en œuvre</p> <p>L'incidence de la pauvreté est ramenée de 50% en 1999/00 à 42% en 2003/2004 Les travaux HIMO sont lancés</p> <p>Les revenus des populations pauvres se sont améliorés</p> <p>L'accès des pauvres et des groupes vulnérables aux infrastructures socio-économiques est amélioré</p> <p>Le taux de scolarisation dans le primaire est amélioré et l'écart entre</p> | <p>Le DSRP complet a été publié en avril 2003 et approuvé par le FMI et la Banque mondiale en juillet 2003</p> <p>L'incidence de la pauvreté est de 40,2% en 2001</p> <p>-</p> <p>Le seuil de pauvreté est passé de 146.000FCFA par an en 1996 à 232.457 en 2001</p> <p>50% des ménages ont accès à l'eau potable ; 46% au courant électrique environ 47% ont accès au téléphone fixe en 2001</p> <p>Le taux net de scolarisation est de 78,8% en 2001 contre 76,3% en</p> | <p>Le DSRP complet a été publié en avril 2003 et approuvé par le FMI et la Banque mondiale en juillet 2003. Des rapports d'exécution sont publiés annuellement.</p> <p>L'incidence de la pauvreté a été ramenée à 40,2% en 2001 et 38,8% en 2006, ce d'après les estimations officielles.</p> <p>Le seuil de pauvreté est passé de 146.000FCFA par an en 1996 à 232.457 en 2001.</p> <p>En 2005, 56,5% des ménages ont accès à l'eau potable (44,2% en 1996, 50,5% en 2001) ; 54,4% au courant électrique (46,1% en 2001). 33,6% (dont 32,1% pour le mobile) aux téléphones fixes et mobiles (9,3% en 2001)</p> <p>Dans le primaire, les effectifs sont de 3 millions en 2004, (2 millions en 1995). Le taux</p> | <p>DSRP final Profil de pauvreté Rapports du CTS Statistiques scolaires Statistiques de la santé Budget de l'Etat Rapports INS (ECAM) Rapports OMS Rapports UNESCO</p> | <p>Engagement du Gouvernement envers le programme.</p> <p>Soutien des bailleurs de fonds Implication active de la société civile</p> <p>Capacité institutionnelle du dispositif de suivi – évaluation retenu dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté (Direction statistique, observatoire, ..)</p> |

| Hiérarchie des objectifs (HO) | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | Moyens de vérification (MDV) | Hypothèses importantes/risques importants |
|-------------------------------|---|--|---|------------------------------|---|
| | A l'évaluation Novembre 2000 | A l'achèvement Mars 2005 | A la post-évaluation Novembre 2006 | | |
| | <p>les filles et les garçons est réduit</p> <p>Le taux de mortalité infantile et le taux de mortalité maternelle sont réduits ; le taux de prévalence du VIH/SIDA est en dessous de 10%</p> <p>Les allocations budgétaires en faveur des secteurs de la santé et de l'éducation représentent 3,5% du PIB en 2000/01 et 4% du PIB en 2001/02</p> | <p>1996. En 2001, l'indice de parité filles/ garçons était de 85 au niveau primaire, 87,5 au niveau de l'enseignement secondaire général et de 61,7 au niveau de l'enseignement secondaire technique.</p> <p>En 2001, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1.000 naissances vivantes était de 150,7. Le taux de prévalence du VIH/SIDA parmi la population sexuellement active était de 11,8% en 2002</p> <p>Dans le secteur de l'éducation, les dépenses ont progressé de 2,7% du PIB en 2000 à 3,2% en 2001 et 3,6% en 2002. Les dépenses de la santé ont pour leur part progressé de</p> | <p>brut de scolarisation dans le primaire est passé de 81% en 1995-96 à environ 100% en 2003-2004. L'indice de parité est de 0,85 en 2004 au niveau national. Le taux net de scolarisation est de 78,8% en 2001 contre 76,3% en 1996.</p> <p>La plupart des indicateurs relatifs à la santé des enfants sont restés stables ou se sont dégradés. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1.000 naissances vivantes était 144 en 1999-2004. Le taux de mortalité maternelle est de 669 décès pour 100000 naissances en 1998-2004 contre 454 en 1991-1997. Le taux de prévalence du VIH/SIDA était de 5,5 % en 2004 parmi la population sexuellement active, l'estimation de 2002 étant revue.</p> <p>Dans le secteur de l'éducation, les dépenses publiques ont progressé de 2,7% du PIB en 2000 à 3,2% en 2001 et 3,8% en 2004. Elles représentent 17,2% du budget de l'Etat en 2004. Les</p> | | |

| Hiérarchie des objectifs (HO) | Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) | | | Moyens de vérification (MDV) | Hypothèses importantes/risques importants |
|--|---|---|--|--|--|
| | A l'évaluation Novembre 2000 | A l'achèvement Mars 2005 | A la post-évaluation Novembre 2006 | | |
| | | 0,8% du PIB en 2000 à 0,9% en 2001 et 1,1% en 2002. | dépenses publiques de santé ont peu augmenté et restent faibles ; elles représentent 8% du budget de l'Etat en 2003 (7,2% en 1999), 1,2% du PIB en 2003 (1,4% en 1999). | | |
| Des progrès sont réalisés en matière de bonne gouvernance | Le Programme de gouvernance (PNG) est mis en œuvre Le plan d'actions prioritaires du PNG est exécuté | Le PNG est effectivement mis en œuvre et appuyé par un projet d'appui institutionnel de la Banque Le plan d'actions prioritaires pour l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption est effectivement mis en œuvre avec l'appui des partenaires au développement (Banque, Banque mondiale, Union Européenne et PNUD). Les principales actions réalisées portent sur la réforme des marchés publics, l'audit du système judiciaire et l'élaboration d'un plan de lutte contre la corruption | Le PNG est effectivement mis en œuvre et appuyé par un projet d'appui institutionnel de la Banque Le plan d'actions prioritaires pour l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption est effectivement mis en œuvre avec l'appui des partenaires au développement (Banque, Banque mondiale, Union Européenne et PNUD). Les principales actions réalisées portent sur la réforme des marchés publics, l'audit du système judiciaire et l'élaboration d'un plan de lutte contre la corruption. | Rapports du Coordinateur national du Programme national de gouvernance | Engagement du Gvt. Adhésion de la société civile et du secteur privé |
| 4 – Activités-clés Finaliser le DSRP, adopter ses conclusions, et les mettre en œuvre Assainir la gestion des | <u>Financement</u> FAD : 20,5 millions UC FMI : 56,03 millions UC BM : 61,40millions UC | FAD : 20,5 millions UC FMI : 51,46 millions UC BM : 61,40millions UC Le DSRP complet a été | FAD : 20,5 millions UC FMI : 56,03 millions UC BM : 61,40 millions UC Le DSRP complet a été | Rapports du CTS ; Rapport sur la mise en œuvre de la bonne gouvernance ; Comptes nationaux ; Rapport d'activités et de supervision du projet Rapport d'achèvement du projet | Engagement du Gvt. Envers le programme Financement des bailleurs de fonds |

CAMEROUN. PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS 1997-2006

| | 1997/98 | 1998/99 | 1999/00 | 2000/01 | 2001/02 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|---|---------|---------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | | | | | | Prel. | Rev. | Est | Est | Proj. |
| | Variation annuelle en % sauf indications contraires | | | | | | | | | |
| Revenu national et prix | | | | | | | | | | |
| PIB aux prix constants | 5 | 4,4 | 4,2 | 5,3 | 4,5 | 4 | 4 | 3,7 | 2 | 3,5 |
| Dont: PIB non pétrole | 5 | 4,4 | 4,6 | 5,5 | 5,5 | 4,9 | 4,9 | 4,9 | 2,9 | 3,1 |
| Déflateur du PIB | 1,1 | -1,2 | 3,5 | 3 | 2,2 | 3,2 | 0,7 | 1,5 | 4,7 | 5,2 |
| Indice des prix à la consomm. (moyenne 12 mois) | 3,9 | 2,9 | 0,8 | 2,8 | 2,8 | 2,8 | 0,6 | 0,3 | 2 | 4,6 |
| Indice des prix à la consomm. (fin de période) | 2,2 | 2,2 | -0,7 | 4,8 | 3 | 2,4 | 2 | 1,3 | 2,3 | 1,5 |
| PIB nominal (en milliards de FCFA) | 5472 | 5772 | 6068 | 6320 | 6,837 | 7,583 | 7,946 | 8,334 | 8,901 | 9,687 |
| Prod. Pétrole (en milliers de barils/jour) | 115 | 119 | 113 | 114 | 114 | 102 | 98 | 89 | 82 | 88 |
| Secteur extérieur | | | | | | | | | | |
| Exportations (volume) | 11,1 | 8,2 | -0,7 | 2,5 | 2,5 | -7 | 6,9 | -2 | -10,8 | 3,2 |
| Dont secteur non pétrole | 16,5 | 58,8 | 1,2 | 4,1 | 4,1 | -6,6 | 12,3 | 1,1 | -11,8 | 2 |
| Imports (volume) | 13,5 | 0,8 | 14,8 | 12,5 | 12,5 | 1,9 | -0,6 | 11,2 | 4,5 | 5,3 |
| Prix moyen du pétrole à l'exportation (U.S dollars/baril) | 15,5 | 12,2 | 23,9 | 25,5 | 25,5 | 23,6 | 27,3 | 34,9 | 50,4 | 60,7 |
| Taux de change effectif nominal | -1,9 | 4,1 | -2,6 | -2,8 | -2,2 | 6,6 | 4,1 | 1,8 | -4,4 | ... |
| Taux de change effectif réel | -0,6 | 8,5 | -4,2 | -4,9 | -4,9 | 5,9 | 1,9 | 0,1 | -3,5 | .. |
| Taux de change moyen (Cfa/DTS) | 815 | 810 | 874 | 964 | 941 | 902 | 813 | 791 | - | - |
| Termes de l'échange | -4,5 | -15,6 | 41,1 | 4,5 | 4,5 | 0 | -0,8 | -0,9 | 20 | 13,5 |
| Indice des prix à l'export(hors pétrole)en FCFA | 9,2 | -12,3 | 9,5 | 3,4 | 3,4 | 2,8 | -5,5 | -6,7 | 5,3 | 8,1 |
| Monnaie et crédit (fin de période) | | | | | | | | | | |
| Avoirs intérieurs nets | 12,7 | 9,2 | -3,3 | 4,1 | 4,2 | 4,1 | 1,8 | 0,3 | -5,3 | -14,8 |
| Crédits nets au secteur public | 1,8 | 4,2 | -7,1 | 0,6 | 0,6 | 1 | -0,6 | 0,1 | -8,7 | -13,2 |
| Crédits nets au secteur privé | 30,3 | 11,2 | 10,5 | 8,7 | 8,7 | 11,6 | 8,9 | 1,4 | 10,9 | 6 |
| Masse monétaire (M2) | 7,8 | 9,7 | 18,8 | 17,9 | 17,9 | 18,3 | -0,9 | 7,3 | 4,2 | 11 |
| Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/moyenne M) | 7,6 | 7,2 | 6,8 | 6,2 | 6 | 6 | 5,8 | 5,8 | 6 | 5,9 |
| Opération de l'Etat | | | | | | | | | | |
| Recettes totales | 17,1 | -1,2 | 30,5 | 19 | -6,1 | 2,6 | 3,6 | -0,4 | 21,8 | 17,4 |
| Dont recettes non pétrole | 23,8 | 9,5 | 9 | 12,3 | 1,3 | 0,1 | 10,4 | -0,7 | 17,3 | 6,1 |
| Dépenses totales | 10,6 | 9,1 | -1 | 16 | 1,8 | 0,2 | 2,4 | 9,2 | -4 | 16 |
| | (En pourcentage du PIB, sauf indication contraire) | | | | | | | | | |
| Epargne nationale brute | 15 | 14,6 | 14,7 | 13,6 | 14,9 | 13,7 | 16,3 | 15,1 | 17,6 | 21 |
| Investissement intérieur brut | 17,5 | 18,7 | 16,4 | 17,7 | 18,6 | 19,8 | 18,3 | 18,9 | 21,2 | 21,5 |
| Opération centrales de l'Etat | | | | | | | | | | |
| Recettes totales y.c. dons | 16,5 | 15,7 | 18,8 | 21 | 19,9 | 16,5 | 16 | 15,2 | 17,2 | 18,7 |
| Recettes non pétrolières | 13,4 | 13 | 13,2 | 13,6 | 12,6 | 11,7 | 11,9 | 11,3 | 12,3 | 12,1 |
| Dépenses totales | 17,9 | 18,9 | 17,4 | 18,6 | 17,2 | 15,7 | 15,3 | 16 | 14,4 | 15,3 |
| Dépenses totales hors intérêts | 10,3 | 11 | 11,6 | 13 | 12 | 12,4 | 12,4 | 13,1 | 12,4 | 13,1 |
| Dépenses en capital | 2,9 | 3,6 | 2,7 | 2,8 | 2,6 | 2 | 1,9 | 1,9 | 2,3 | 2,8 |
| Solde budgétaire global (Don exclus) | -1,7 | -3,4 | 1,4 | 2 | 2,2 | 0,8 | 0,7 | -0,8 | 3 | 3,4 |
| Solde budgétaire global (Don inclus) | -1,4 | -3,2 | 1,4 | 2,4 | 2,6 | 1,1 | 1,4 | -0,5 | 3,5 | 30,5 |
| Solde primaire | 5,9 | 4,6 | 7,2 | 7,5 | 6,5 | 3,8 | 3,4 | 1,9 | 4,9 | 4,7 |
| Dont: secteur non pétrolier | 2 | 2,1 | 1,6 | 0,6 | 0,1 | -1,1 | -0,7 | -2,1 | 0 | -2,1 |
| Secteur extérieur | | | | | | | | | | |
| Solde courant | -2,5 | -4,1 | -1,7 | -4,1 | -3,7 | -6,1 | -2 | -3,8 | -3,6 | -0,5 |
| Dettes publiques extérieures | 87,8 | 90,2 | 79,5 | 77,3 | 58,5 | 49,6 | 49,9 | 44,2 | 36,7 | 3,1 |
| | En pourcentage des exports de biens et services, sauf indications contraire | | | | | | | | | |
| VAN dette extérieure après allègement PPTE et IRDM | 213,9 | 172,2 | 179 | 197,7 | 170,5 | 170,5 | 166,5 | 153,5 | 146,8 | 10,6 |
| Service de la dette extérieure (2) | 16,1 | 17,8 | 14 | 10,1 | 10,1 | 10 | 8,7 | 7 | 10 | 3,4 |
| Service de la dette extérieure en % revenu gov | 66,2 | 28,1 | 23 | 26,9 | 15,7 | 15,5 | 13 | 10,8 | 9,2 | 4,5 |

Sources: Doc.travail Autorités camerounaises/FMI, oct. 2006 (2003-2006). IMF cr05/189, juin 2005 (1986-2001/022). Imf PGRF cr05413, nov 2005 (2002)

(1) VAN

(2) paiements effectifs jusqu'en 2004, dûs ensuite après allègements. Le service de la dette dû est de 71,2% et de 51% pour 1998-99 et 1999-2000

Cameroun. Indicateurs budgétaires choisis 1997-2006 (en % PIB, sauf indic.contraire)

| | 1997/1998 | 1998/1999 | 1999/2000 | 2000/2001 | 2001/2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | Est. | Proj |
| Recettes et dons | 16.5 | 15.7 | 18.8 | 21 | 19.9 | 16.7 | 15.4 | 17.7 | 18.2 |
| Recettes totales | 16.2 | 15.5 | 18.8 | 20.6 | 19.6 | 16 | 15.2 | 17.2 | 17.6 |
| Recettes du secteur pétrolier | 3.9 | 2.5 | 5.6 | 6.9 | 5.2 | 4.1 | 3.9 | 4.9 | 5.4 |
| Recettes du secteur non pétrolier | 12.3 | 13 | 13.2 | 13.6 | 14.3 | 11.9 | 11.3 | 12.3 | 12.2 |
| Total dons | 0.3 | 2 | 00 | 0.4 | 0.4 | 0.7 | 0.2 | 0.5 | 0.6 |
| Total dépenses | 17.9 | 18.9 | 17.4 | 18.6 | 18.1 | 15.3 | 16 | 14.3 | 16.9 |
| Dépenses totales PPTE | - | - | - | - | - | 0.1 | 0.4 | 0.3 | 0.1 |
| Dépenses courantes | 14.9 | 15.2 | 14.5 | 15.1 | 14.8 | 13.2 | 14 | 11.8 | 12.2 |
| Salaires | 4.9 | 5.1 | 5 | 5.3 | 5.6 | 5.3 | 5.4 | 4.6 | 4.7 |
| Autres bien et services | 2.6 | 3.1 | 3.3 | 3.7 | 4.2 | 4 | 5 | 3.8 | 4.7 |
| Dont PPTE | - | - | - | - | - | 0.1 | 0.4 | 0.3 | 0.1 |
| Transfert et subvention | 1.6 | 1.9 | 1.9 | 2.1 | 1.9 | 1.6 | 1.7 | 2 | 1.9 |
| Intérêts dus | 5.7 | 5.2 | 4.4 | 3.9 | 2.9 | 2.3 | 2 | 1.4 | 1.4 |
| Dépenses de capital | 2.9 | 3.6 | 2.7 | 3.3 | 2.9 | 2.1 | 2 | 2.3 | 4.7 |
| Dont PPTE | - | - | - | - | - | 0.1 | 0.1 | 0.6 | 0.9 |
| Restructuration | 0.2 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.3 | 0.2 | 0.1 | 0 | 0.9 |
| Dépenses non classées | 0.1 | 0.1 | 0.2 | 0.2 | 0.4 | 0.1 | -0.1 | 0.2 | 0 |
| Solde global | | | | | | | | | |
| Dons exclus | -1.7 | -3.4 | 1.4 | 2 | 1.5 | 07 | -0.8 | 3 | 0.8 |
| Dons inclus | -1.4 | -3.2 | 1.4 | 2.4 | 1.9 | 1.4 | -0.5 | 3.5 | 1.4 |
| Variation nette des arriérés | -9.8 | -0.9 | -1.7 | -2.9 | -5.9 | -0.3 | 0.4 | -0.8 | -1.3 |
| Extérieur | -6.2 | 0.7 | 0 | -0.1 | -5.4 | 0.1 | 0.4 | -0.1 | 0 |
| Intérieur | -3.6 | -1.6 | -1.7 | -2.8 | -0.6 | -0.2 | 0 | -0.7 | -1.3 |
| Balance globale base caisse | | | | | | | | | |
| Dons exclus | -11.5 | -4.3 | -0.3 | -0.9 | -4.4 | 0.4 | -0.4 | 2.1 | -0.5 |
| Dons inclus | -11.2 | -4.1 | -0.3 | -0.5 | -4.1 | 1.1 | -0.2 | 2.7 | 0.1 |
| Financement | 11.2 | 4.1 | 0.3 | 0.5 | 4.1 | -1.1 | 0.2 | -2.7 | -0.2 |
| Extérieur net | 9 | 3.3 | 1.3 | 1.9 | 6.2 | 0 | 0.6 | -0.4 | 0.9 |
| Intérieur net | 2.3 | 0.7 | -1 | -1.3 | -2.1 | -1 | -0.4 | -2.3 | -1.1 |
| Besoins de financement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pour mémoire : Recettes non pétrolières (% du PIB non pétrolier) | 13,2 | 14 | 16,3 | 15.9 | 16.1 | 12.2 | 12.1 | 13.4 | 13.3 |

Sources: IMF country report N°06/231, juin 2006 (2003-2006) IMF country report N°05/189, juin 2005 (1997-2002)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

• Gouvernement du Cameroun

- *Lettre d'intention et mémorandum de politiques économiques et financières* (FMI), Services du Premier Ministre, avril 2006.
- *Programme National de Gouvernance 2006-2010*, Services du Premier Ministre, novembre 2005.
- *Rapport d'étape de la mise en oeuvre du DRSP au 31 décembre 2005*, yc matrice de mise en œuvre du DSRP CTSE/MPPDAT, fev.2006.
- *Cameroun : les chantiers de la gouvernance*, Services du Premier Ministre, Programme National de gouvernance, juillet 2004.
- *Rapport sur le fonctionnement des organes de lutte contre la corruption en République du Cameroun*, Services du Premier Ministre, juin 2004.
- *Lettre d'intention et mémorandum de politiques économiques et financières* (FMI), Services du Premier Ministre, décembre 2003.
- *Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP)*, avril 2003.
- *Gouvernance : mise en œuvre du PAP, Plan d'action à court terme, mis à jour le 15 février 2003*.
- *Lettre d'intention et mémorandum de politiques économiques et financières* (FMI), Services du Premier Ministre, août 2002.
- *Lettre d'intention et mémorandum de politiques économiques et financières* (FMI), Services du Premier Ministre, décembre 2001.
- *Lettre d'intention et mémorandum de politiques économiques et financières* (FMI), Services du Premier Ministre, juin 2001.
- *Lettre d'intention et mémorandum de politiques économiques et financières* (FMI), Services du Premier Ministre, décembre 2000.
- *Document stratégique de réduction de la Pauvreté (intérimaire)*, juillet 2000.
- *Document de stratégie globale de mise en oeuvre du Programme National de Gouvernance et lutte contre la corruption*, juin 2000.
- *Code de procédure pénale*, Ministère de la Justice, 2005.
- *Rapport du Ministère de la Justice sur l'état des Droits de l'Homme au Cameroun*, octobre 2006
- Décret 2000/960/PM du 1/12/2000 portant création, organisation et fonctionnement d'un Comité consultatif et de suivi de la gestion des ressources PPTE.

MINEFI / Comité Technique de suivi (CTS)

- *Rapport d'achèvement du PAS III du Gouvernement*, CTS, septembre 2004.
- *Matrice du Programme économique et financier 2000-2003 appuyé par le FRPC, Mesures d'ordre économique, structurel et sectoriel*, actualisée au 8/2/2002, Ministère de l'économie et des Finances/Comité technique de suivi des programmes économiques/Secrétariat permanent, février 2002.
- *Matrice des conditionnalités de déblocage des tranches flottantes du 3^e crédit d'ajustement structurel (CAS III)*, mis à jour en juin 2001, Ministère de l'économie et des Finances/Comité technique de suivi des programmes économiques/Secrétariat permanent, juin 2001.
- *Rapport d'audit du prêt relatif à PAS III*, rapport sur le contrôle interne, Ministère des Finances/CAA, mai 2004.

MINEFI / Direction des Affaires Economiques (DAE)

- *Le respect des conventions et des règles d'une économie de marché, préalable et facteur de la relance économique au Cameroun*, note technique interne, Direction des Affaires économiques, Ministère des Finances, juin 2006.
- Cameroun : tableau des indicateurs-clé 1995-2006 et 2007-2014.
- Cameroun : tableau des opérations financières de l'Etat 2003-2006.
- Cameroun : tableau de bord des finances publiques, décembre 2004 et décembre 2005.

Institut National de la Statistique (INS)

- Bulletin de conjoncture, Institut National de la Statistique, juillet 2006.
- Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005, phase 1 : enquête sur l'emploi, rapport principal, INS, décembre 2005.
- Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005, phase 2 : enquête sur le secteur informel, rapport principal, INS, février 2006.
- Cameroun en chiffres, INS, octobre 2005.
- Enquête démographique et santé 2004, INS, juin 2005
- Annuaire statistique 2004, Institut National de la Statistique, CD, mai 2005.
- Statistiques sociales, INS, 2006.
- Indicateurs du millénaire, site web, www.statistics-cameroon.org .
- Dispositif statistique de suivi /évaluation du DSRP et des OMD, juillet 2005.

Autres Ministères

- *Statistiques 1996-2006*, Ministère de l'Education de base/division de la planification et de l'orientation scolaire, novembre 2006.
- *Stratégie du secteur de l'Education (extraits)*, juillet 2006.
- *La santé en partage*, Ministère de la santé, revue trimestrielle, septembre 2006.

• **Banque Africaine de Développement/Fonds Africain de Développement**

- *Cameroun : PAS III. Note d'évaluation du RAP*, juin 2006.
- *Cameroun, Document de stratégie par pays 2005-09*, octobre 2005.
- *Cameroun: Troisième programme d'ajustement structurel (PAS III) Rapport d'achèvement*, Mai 2005.
- *Cameroun, Document de stratégie par pays 2002-04*, avril et mai 2004.
- *Cameroun, Document de stratégie par pays 1999-2001*, avril 2000 & oct. 2002.
- *Cameroun : Programme d'ajustement structurel II (PAS II)*, Rapport d'évaluation de performance de projet, novembre 2002.
- *Cameroun: Programme d'ajustement structurel III (PAS III)*, fév.2001.
- *Cameroun : Programme d'ajustement structurel II (PAS II) Rapport d'achèvement de projet*, février 2001.
- *Cameroun : Projet d'appui au programme national de gouvernance, rapport d'évaluation*, FAD/ CAM/SSGG/2001/01, OCDC, août 2001.
- *Facteurs essentiels présents dans trois programmes d'ajustement structurel réussis*, ADB/BD/2001/105 ADF/BD/WP/2001/175, déc. 2001.
- *Cameroun : Programme d'ajustement structurel II (PAS II)*, nov.1997.
- *Cameroun, Document de stratégie par pays 1996-1998*, novembre 1996.
- *Cameroon: Completion report of the structural adjustment programme*, July 1995.
- *Cameroun : Proposition visant l'octroi d'un prêt pour le financement du programme d'ajustement structurel*, juillet 1989.
- *Politique de prêt du FAD-IX*, ADF/BD/WP/2002/121/Rev.1, 31 déc. 2002.
- *Directives révisées en matière d'élaboration de la note de l'évaluation du rapport d'achèvement de projet (RAP) et du rapport d'évaluation de performance de projet*

(REPP), ADB/BD/IF/2001/94 et ADF/BD/IF/2001/85, préparé par OPEV, septembre 2001.

- *Directives en matière de politique de prêt relative au FAD-VIII* ADF/BD/WP/99/76/Rev.1, 13 décembre 1999.
- *Politique de prêt relative au FAD-VII*, ADF/BD/WP/153/Rev.1, 3 mars 1997.
- *Prêts d'ajustement structurel et sectoriel. Directives et procédures opérationnelles*, 17 janvier 1989.
- *Politique en matière de prêts d'ajustement structurel et sectoriel*, 10 octobre 1988.

- **Groupe d'Evaluation de la Coopération (GEC)**

- “*Good practice standards for evaluation of MDB supported public sector operations*”; Multilateral Development Bank/Evaluation, GEC/ECG), 2002.
- “*Good practices for the evaluation of policy-based lending by multilateral development banks*” Prepared for the ECG group of the Multilateral Development Banks by the Asian Development Bank, March 2005.

- **Fonds Monétaire International**

- *Strengthening Transparency in the Oil Sector in Cameroon: Why Does It Matter?* Prepared by Stéphane Cossé, IMF/PDP/0602, March 2006.
- *Cameroon: First Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility*, IMF, June 2006.
- *Cameroon: Enhanced Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative—Completion Point Document and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI)*, IMF May 2006.
- *Cameroon: Poverty Reduction Strategy Paper 3rd annual progress report—IMF*, July 2006.
- *Cameroon, Country long term assessment cr05189*
- *Cameroon: Review of the Staff-Monitored Program and Request for a Three-Year Arrangement under the PGRF*, Report No. 05/413, IMF Nov. 2005.
- *Cameroon: Ex Post Assessment of Longer-Term Program Engagement*, IMF, Report No. 05/189 June 2005.
- *Cameroon: Statistical Appendix*, Country Report No. 05/165 IMF, May 2005
- *Cameroon: Fourth Review Under the Three-Year Arrangement Under the PGRF*, December 31, 2003.
- *Cameroon: Letter of Intent, Memorandum of Economic and Financial Policies, and Technical Memorandum of Understanding*, Yaoundé, Dec.2003.
- *Cameroon: Article IV Consultation, Third Review Under the PGRF, and Request for a Waiver of Performance Criterion*, dec.2002.
- *Cameroon: Second Review Under the PGRF Arrangement* February 28, 2002.
- *Joint Staff Assessment of the Poverty Reduction Strategy Paper Preparation Status Report*, January 10, 2002.
- *Cameroon-Poverty Reduction Strategy Paper Preparation Status Report-Table of Contents*, December 28, 2001.
- *Cameroon Letter of Intent and Technical Memorandum of Understanding*, December 28, 2001
- *Cameroon: Article IV Consultation, First Review of the First Annual Program Under the Poverty Reduction and Growth Facility*, August 6, 2001
- *PRGF Oct. 2000-Sept 2003*, Press release, December 22, 2000.
- *Cameroon Enhanced Structural Adjustment Facility Medium-Term Economic and Financial Policy Framework Paper (1999/2000–2001/02,)* August 9, 1999

- **Banque Mondiale**

- *Cameroon: Third structural adjustment credit, Implementation Completion Report*, November 2004.
- *Cameroon: Country Assistance Strategy (CAS) 2004-2006*, August 2003.
- *Cameroon: 1996 CAS Completion report*, May 27, 2003.
- *Cameroon; Country Assistance Evaluation*, Operations Evaluation Department, Jan.2001.
- *Cameroon: Third structural adjustment credit*, Report No.PID6517, June 1998.
- *What explains the success or failure of structural adjustment programs?* D. Dollar and J. Svensson, World Bank, April 1998.

- **PNUD**

- *Rapport sur le Développement Humain 2006*, PNUD, novembre 2006.
- *Évaluation prospective du programme national de gouvernance du Cameroun*, PNUD/Cameroun, avril 2004.

- **Divers**

- J.E. Stiglitz (2006). *Un autre monde, Contre le fatalisme du marché*. Ed.Norton New-York/Ed.Fayard Paris.
- W. Easterly (2006). *Planners vs. searchers in foreign aid*.
- R.Zogo Ekassi (2005), *La problématique du développement rural et la dynamique paysanne dans le contexte de la libéralisation économique en Afrique*.
- J. Aerts, Guy de Monchy et autres (2000). *L'économie camerounaise, un espoir évanoui*, Ed. Karthala, Paris.
- *Plaquette du Réseau de suivi indépendant des politiques publiques et des stratégies de coopération, Dynamique Citoyenne, Yaoundé, 2006.*
- *Réduction de la pauvreté, Le budget 2006 en question, Dynamique citoyenne*
- « Le service public », bulletin de la centrale syndicale du secteur public du Cameroun, octobre 2006.